

MÉCANISME D'ÉVALUATION INDÉPENDANT (MEI):

CANADA

RAPPORT DE FIN DE MANDAT

2014–2016

Mary Francoli
Université Carleton
Premier Rapport de fin de mandat
First End-of-Term Report



Carleton
UNIVERSITY

Open
Government
Partnership

INDEPENDENT
REPORTING MECHANISM

MÉCANISME D'ÉVALUATION INDÉPENDANT (MEI): CANADA

RAPPORT DE FIN DE MANDAT 2014-2016

Les progrès ont été lents au cours de la deuxième année de mise en œuvre: une grande majorité des engagements n'ont pas été complétés. En général, les engagements ont eu un effet négligeable pour améliorer les pratiques du gouvernement, à l'exception des données ouvertes, et des déclarations obligatoires pour le secteur extractif, qui ont eux eu un effet important.

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) est une initiative internationale volontaire qui vise à obtenir des engagements de la part des gouvernements envers leurs citoyens dans le but de promouvoir la transparence et l'autonomisation des citoyens, de lutter contre la corruption et d'exploiter les nouvelles technologies pour renforcer la gouvernance. Le Mécanisme d'évaluation indépendant (MEI) prévoit un examen semestriel des activités de chaque pays participant au PGO. Le présent rapport porte sur la deuxième année de mise en œuvre du deuxième Plan d'action national canadien (PAN). Il s'appuie sur le rapport d'étape 2014-2015, qui évaluait les progrès réalisés à la fin de la première année du deuxième PAN.

La responsabilisation du PGO est intégrée au sein du gouvernement fédéral et est dirigée par le Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). Le SCT est à la tête du Comité directeur du gouvernement ouvert (CDGO), composé des ministères et organismes chargés de la mise en œuvre des nombreux éléments du plan d'action. L'ancien président du SCT, Tony Clement, a également créé un Groupe consultatif sur le gouvernement ouvert composé de membres de la société civile, d'entreprises et d'universités ayant été invités à fournir des conseils et des orientations quant aux activités du gouvernement ouvert.

Le Canada a publié son troisième PAN le 19 juillet 2016. Ce troisième plan sera mis en œuvre entre juillet 2016 et juillet 2018. Bien que le présent rapport fasse référence au troisième PAN, celui-ci n'en est pas l'objet et il sera soumis à des évaluations du MEI dans le futur.

Sur les douze engagements du deuxième PAN canadien, un seul a été complété dans son intégralité. L'engagement 3, en ce qui a trait à l'Institut des données ouvertes du Canada et l'engagement 11, sur la Consultation auprès des Canadiens, sont ceux qui connu le moins de progrès. Dix des engagements du deuxième plan d'action national se sont poursuivis au cours du troisième plan. Il est cependant important de noter qu'ils ne sont pas tous rapportés sous la forme exacte dans laquelle ils apparaissent dans le deuxième plan d'action national. Étant donné que chaque engagement, à l'exception de l'Institut des données ouvertes du Canada, comprend de multiples étapes, allant de l'achèvement partiel à l'achèvement substantiel ou intégral, certains engagements ont été modifiés lors du troisième plan.

TABLEAU 1: EN BREF

NOMBRE D'ENGAGEMENTS: 12

DEGRÉ DE RÉALISATION

	À MI- PARCOURS	FIN DE MANDAT
COMPLÉT:	0	1 (8%)
SUBSTANTIEL:	8 (67%)	10 (83%)
LIMITÉ:	4 (33%)	1 (8%)
NON DÉMARRÉ:	0	0

NOMBRE D'ENGAGEMENTS AVEC :

PERTINENCE ÉVIDENTE POUR UNE VALEUR PGO:	12 (100%)	12 (100%)
IMPACT POTENTIEL TRANSFORMATEUR:	3 (25%)	3 (25%)
MISE EN ŒUVRE SUBSTANTIELLE OU COMPLÈTE:	8 (67%)	11 (92%)
TOUS LES TROIS (★):	2	3

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

IMPORTANT:	N/A	2 (17%)
REMARQUABLE:	N/A	0

À L'AVENIR

NOMBRE D'ENGAGEMENTS APPORTÉS AU PROCHAIN PLAN D'ACTION:	10 (83%)
--	----------

CONSULTATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE LORS DE LA MISE EN ŒUVRE

Les pays participants du PGO suivent un processus de consultation pendant l'élaboration de leur plan d'action du PGO et lors de la mise en œuvre. On trouvera des détails sur le processus de consultation utilisé lors de l'élaboration du deuxième PAN dans le rapport d'étape 2014-2015. Le gouvernement n'a pas exploité l'expertise de son forum multipartite (le Groupe consultatif sur le gouvernement ouvert) au cours de la mise en œuvre de son plan d'action, mais il a mené des consultations ciblées autour de la mise en œuvre de trois engagements. Le processus de consultation a été perturbé en août 2015 lorsque le pays a entamé une campagne électorale nationale. La personne ressource du PGO du Canada a transmis une communication par courriel à l'Unité de soutien du PGO afin d'expliquer cette situation.¹

Tableau 2: Consultation lors de la mise en œuvre du plan d'action

PHASE DU PLAN D'ACTION	EXIGENCE DU PROCESSUS DU PGO (SECTION DES ARTICLES DE GOUVERNANCE)	LE GOUVERNEMENT A-T-IL RÉPONDU À CETTE EXIGENCE?
Lors de la mise en œuvre	Existait-il un forum régulier de consultation lors de la mise en œuvre?	Non
	Les consultations étaient-elles ouvertes ou sur invitation uniquement?	N/A
	Placer les consultations sur le spectre IAP2	N/A

PROGRÈS DANS LA MISE EN OEUVRE DES ENGAGEMENTS

Tous les indicateurs et la méthode utilisés dans la recherche du MEI se trouvent dans le manuel de procédures du MEI, qui peut être consulté au (<http://www.opengovpartnership.org/about/about-irm>). Une mesure mérite d'être expliquée plus en détail, en raison de son intérêt particulier pour le lecteur et de son utilité à encourager et promouvoir une course au sommet entre les pays participants du PGO : « engagement phare » (★). Les engagements étoilés sont considérés comme des engagements exemplaires du PGO. Pour recevoir une étoile, un engagement doit répondre à plusieurs critères :

1. Il doit être suffisamment précis pour que l'on puisse en évaluer l'impact potentiel. Les engagements étoilés auront une spécificité « moyenne » ou « élevée ».
2. Le libellé de l'engagement devrait clarifier sa pertinence pour l'ouverture du gouvernement. Plus précisément, il doit porter sur au moins une des valeurs du PGO, à savoir l'accès à l'information, la participation civique ou la responsabilisation publique.
3. L'engagement doit avoir une répercussion potentielle « transformatrice » s'il est complètement mis en œuvre.
4. Enfin, l'engagement doit connaître des progrès significatifs au cours de la période de mise en œuvre du plan d'action, en recevant un classement de mise en œuvre « substantielle » ou « complète ».

Compte tenu de ces critères, le plan d'action du Canada comprenait deux engagements étoilés dans le rapport de mi-parcours. À la fin du mandat, en fonction des changements apportés quant à son achèvement, le plan d'action du Canada comporte trois engagements phares : Données ouvertes, Science ouverte et Déclaration obligatoire pour le secteur extractif.

Les engagements dits étoilés dans le rapport d'étape peuvent perdre leur statut si, à la fin du cycle de mise en œuvre du plan d'action, leur niveau de réalisation n'est pas substantiel ou complet, ce qui signifierait que leur achèvement est généralement limité à la fin du mandat, conformément au libellé de l'engagement.

Enfin, les graphiques de cette section présentent un extrait de la richesse des données recueillies par le MEI au cours de son processus de rapports d'étape. Pour connaître l'ensemble des données du Canada, consultez l'Explorateur PGO au www.opengovpartnership.org/explorer.

À PROPOS DE : « CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT? »

Souvent, les engagements du PGO sont vaguement rédigés ou ne sont pas manifestement liés à l'ouverture du gouvernement, mais ils entraînent de réelles réformes politiques importantes. D'autres fois, les engagements comportant des progrès importants peuvent sembler pertinents et ambitieux, mais ne parviennent pas à ouvrir le gouvernement. Pour tenter de saisir ces subtilités et, plus important encore, les changements réels dans la pratique gouvernementale, le MEI a introduit une nouvelle variable : « cela a-t-il ouvert le gouvernement? » au sein des rapports de fin de mandat. Cette variable tente d'aller au-delà de la mesure des extrants et des résultats attendus et d'examiner la manière dont la pratique gouvernementale a changé à la suite de la mise en œuvre de l'engagement. Cela peut être mis en contraste avec les « engagements étoilés » du MEI, qui décrivent l'impact potentiel.

Les chercheurs du MEI évaluent la variable « cela a-t-il ouvert le gouvernement? » en examinant chacune des valeurs du PGO pour lesquelles cet engagement est pertinent. La question suivante se pose : cela a-t-il étendu la pratique du gouvernement au-delà du statu quo? Le barème d'évaluation est le suivant :

- *Aggravation*: Aggrave l'ouverture du gouvernement à la suite des mesures prises dans le cadre de l'engagement.
- *Aucun changement* : N'a pas changé le statu quo de la pratique gouvernementale.
- *Négligeable* : Un certain changement est observé, mais il est négligeable pour le niveau d'ouverture.
- *Important* : Un pas en avant pour l'ouverture du gouvernement dans le domaine politique concerné, mais reste restreint en portée ou en ampleur.
- *Remarquable* : Une réforme qui a transformé le statu quo dans le domaine politique en aboutissant à une véritable ouverture du gouvernement.

Pour évaluer cette variable, les chercheurs établissent le statu quo au début du plan d'action. Ils évaluent ensuite les résultats tels que *mis en œuvre* pour les changements dans l'ouverture du gouvernement.

Le lecteur doit garder à l'esprit les limites. Les rapports de fin de mandat du MEI ne sont rédigés que quelques mois après la fin du cycle de mise en œuvre. La variable se concentre sur les résultats qui peuvent être observés en ce qui a trait aux pratiques d'ouverture du gouvernement à la fin de la période de mise en œuvre, qui est de deux ans. Le rapport et la variable ne visent pas à évaluer l'influence en raison des implications méthodologiques complexes et du calendrier du rapport.

SURVOL GÉNÉRAL DES ENGAGEMENTS

Dans le cadre du PGO, les pays sont tenus de prendre des engagements à l'intérieur d'un plan d'action de deux ans. Les rapports de fin de mandat évaluent une variable supplémentaire, soit « cela a-t-il ouvert le gouvernement? » Les tableaux ci-dessous résument le niveau de progression à la fin du mandat et les progrès réalisés par rapport à cette mesure. Pour les engagements qui étaient déjà terminés à la mi-parcours, le rapport fournira un résumé des résultats du rapport d'étape et l'analyse se concentrera sur la variable « cela a-t-il ouvert le gouvernement ». Pour plus de détails sur les engagements pris à la mi-parcours, pour de plus amples renseignements sur les engagements précédemment honorés, veuillez consulter le rapport de mi-parcours du MEI pour le Canada. Le deuxième plan d'action canadien évalué dans le présent rapport était organisé de la même manière que le premier plan d'action, se concentrant sur quatre grands domaines : un engagement fondamental, des données ouvertes, une information ouverte et un dialogue ouvert. Au total, il y a douze engagements, dont certains ont de nombreux livrables, ou encore des étapes clés.

Le plan ne fait état d'aucun échéancier concret pour l'achèvement de ses différentes étapes clés. Tandis que des entrevues avec des représentants du gouvernement déterminaient des échéanciers internes de travail à des fins de planification, le tout n'était pas rendu public. Parfois, le récit évaluant chaque engagement et présenté dans cette section fera référence aux échéanciers internes pour indiquer si l'engagement était sur la bonne voie et terminé à la fin du cycle du deuxième plan d'action. Cela dit, une date de début soit novembre 2014 - date de publication du plan – sert de date de début et la fin du cycle du plan d'action - juin 2016 – sert de date de fin dans les descriptifs précédant l'analyse de chaque engagement. L'inclusion d'échéanciers plus précis pour les résultats attendus profiterait aux plans d'action futurs. Ce type de transparence améliorée aiderait les Canadiens à suivre les progrès et à collaborer avec le PGO au Canada de façon plus régulière.

¹Courriel à l'Unité de soutien du PGO, 28 juillet 2015.

Tableau 3. Survol : Évaluation des progrès par engagement

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS FIN DU MANDAT		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
1.Mettre en œuvre la Directive sur le gouvernement ouvert			X		X	X					X			X				X			
2. Données ouvertes			X		X			X				X			X				X		
3. Open Data Exchange du Canada			X		X			X			X				X			X			
4. Données ouvertes pour le développement			X		X						X				X				X		
5. Engagement fondamental relatif aux données ouvertes			X		X	X	X	X			X				X					X	
6. Science ouverte			X		X	X		X				X		X					X		
7. Déclaration obligatoire pour le secteur extractif				X	X	X						X			X					X	
8. Processus ouvert de passation de marchés			X		X		X				X				X				X		
9. Information ouverte sur les budgets et les dépenses				X	X		X	X		X					X				X		
10. Alphabétisation numérique		X			X			X		X				X					X		
11. Engagement fondamental relatif à l'information ouverte			X		X			X		X					X				X		
12. Consultation auprès des Canadiens			X		X	X		X			X			X				X			

1 | METTRE EN ŒUVRE LA DIRECTIVE SUR LE GOUVERNEMENT OUVERT

Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada publiera une politique obligeant les ministères et organismes fédéraux à maximiser la publication des données et des informations ayant une valeur opérationnelle, sous réserve des restrictions applicables liées à la protection de la vie privée, à la confidentialité et à la sécurité. Les données et les informations admissibles seront publiées dans des formats ouverts normalisés et pourront être réutilisées sans restrictions, et ce, gratuitement.

La communication proactive des données et des informations représente le point de départ de toutes les autres activités du gouvernement ouvert. C'est la base sur laquelle reposent tous les autres aspects du plan d'action du Canada. En conséquence, le gouvernement du Canada établira fermement une position d'« ouverture par défaut » dans son cadre stratégique obligatoire en publiant une nouvelle Directive sur le gouvernement ouvert.

La Directive sur le gouvernement ouvert précisera des exigences claires et obligatoires à l'intention des ministères visant carrément à assurer la disponibilité de l'information et des données admissibles du gouvernement ayant une valeur opérationnelle, tout en respectant les restrictions de protection des renseignements personnels, de sécurité et de confidentialité. Dans ce contexte, l'expression « valeur opérationnelle » est prise au sens large et englobe les données et l'information qui documentent les activités du gouvernement, la prise de décisions à l'appui des programmes, des services et des opérations continues, ainsi que les rapports ministériels. En outre, la directive appuiera la responsabilisation et la transparence au sens plus large et permettra de veiller à ce que les exigences de transparence gouvernementale soient prises en considération dans l'élaboration et la mise en œuvre de tous les programmes et services fédéraux. Les ministères et organismes seront également tenus de répertorier leurs données et informations pour la publication des documents admissibles, et d'établir un calendrier de publication.

Le fait de maximiser la publication des données et des informations permettra aux Canadiens de mieux collaborer avec leur gouvernement et de lui demander des comptes, en créant un contexte qui appuie une mobilisation citoyenne significative et génère des avantages sociaux et économiques grâce à la réutilisation innovatrice des données et des informations.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- Publier une nouvelle **Directive sur le gouvernement ouvert** afin d'exiger que les ministères et organismes fédéraux optimisent la communication des données et de l'information du gouvernement ayant une valeur opérationnelle, sous réserve des restrictions pertinentes liées à la protection de la vie privée, à la confidentialité et à la sécurité.
- Exiger que les ministères et organismes fédéraux **publient leurs plans de mise en œuvre du gouvernement ouvert** dans lesquels ils décrivent les activités prévues pour satisfaire aux exigences de la directive, y compris :
 - Créer et tenir à jour un répertoire complet des données et des ressources documentaires;
 - Établir la priorité de publication des données et de l'information en fonction de la demande du public;
 - Publier de l'information et des données sur les sites Web fédéraux du gouvernement ouvert en formats accessibles selon les modalités d'une licence ouverte sans restriction;
 - Présenter des rapports annuels rendant compte des progrès réalisés.

- Établir des **outils et des orientations** aux fins de la **publication de répertoires ministériels de données**, sous réserve des exigences de protection de la vie privée, de confidentialité et de sécurité.

Responsables : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : novembre 2014

Clôture : 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
1. En général			X		X		X				X			X				X			
1.1. Publier une directive sur le gouvernement ouvert				X	X		X				X					X					
1.2. Publier des plans de mise en œuvre du gouvernement ouvert				X	X		X				X			X							
1.3. Outils et orientation pour les répertoires ministériels de données		X			X						X			X							

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

Cet engagement visait à améliorer la diffusion proactive d'information et de données dans tous les ministères en établissant une Directive sur le gouvernement ouvert définissant des exigences claires et obligatoires pour la diffusion d'informations et de données. La directive obligerait les ministères et organismes fédéraux à publier un plan détaillant la façon dont ils établiraient et maintiendraient des inventaires d'information et de données, hiérarchiseraient la publication d'information et de données, dans un format ouvert et accessible et en se basant sur la demande du public, et la manière dont ils mesureraient leurs progrès annuellement. Finalement, l'échéance pour la mise en œuvre de la directive est fixée au 31 mars 2020.

STATUT

Mi-parcours : Limité

Le Gouvernement du Canada a publié la Directive sur le gouvernement ouvert le 9 octobre 2014, mais les progrès réalisés dans la publication des plans de mise en œuvre du gouvernement ouvert et l'établissement d'outils et de lignes directrices pour la publication des inventaires de données ministériels fédéraux étaient toujours limités à la fin de la première année de mise en œuvre du Plan d'action national. Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter le rapport de mi-parcours du MEI de 2014-2015.

Fin de mandat : Substantiel

En ce qui concerne l'élaboration d'outils et de lignes directrices pour les inventaires de données, un Modèle d'inventaire de données et un Guide sur l'exécution de l'inventaire de données ont été remplis et fournis aux ministères et aux organismes. Un groupe de travail interministériel a été créé pour faciliter la mise en œuvre de cet engagement.

Les progrès demeurent limités quant à la publication du plan de mise en œuvre du gouvernement ouvert. Selon les données fournies au chercheur du MEI, un total de 56 plans de gouvernement ouvert ont été soumis au Secrétariat du Conseil du Trésor. Bien que cela constitue un pas vers la réalisation de cette étape importante, aucun des plans n'a été publié au moment de la rédaction de ce rapport de fin de mandat. Les 56 plans étaient en cours d'étude par le SCT, et les 56 représentent une part importante des ministères et organismes qui sont assujettis à la Politique de gestion de l'information du gouvernement¹, y compris la Directive sur le gouvernement ouvert. Selon la correspondance avec le chercheur du MEI, la Directive sur le gouvernement ouvert vise à 91 ministères et organismes fédéraux.² Cela signifie qu'environ 62 % des ministères et organismes ont élaboré un plan de mise en œuvre du gouvernement ouvert. La progression de la phase a été qualifiée de limitée, étant donné que 38 % des ministères et organismes doivent encore soumettre leurs plans et qu'aucun des plans n'avait été publié à la fin du mandat.

Étant donné que deux des trois phases clés de cet engagement ont été achevées, la progression générale de cet engagement a été codifiée sous substantielle. Cela dit, beaucoup de travail reste à faire en ce qui concerne l'élaboration des plans de mise en œuvre et la mise en œuvre générale de la directive.

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

Accès à l'information : Inchangé

Comme indiqué dans le rapport de mi-parcours, cet engagement a le potentiel d'ouvrir le gouvernement s'il est correctement mis en œuvre. Cependant, à ce stade final du mandat, il est difficile de dire que l'engagement a abouti à une ouverture accrue. Aucun résultat public ni aucun indicateur de progrès ne peuvent faire office de mesure de changement. La directive a été publiée et des documents d'orientation ont été élaborés et utilisés au sein du gouvernement. Cependant, aucun plan ministériel ou gouvernemental ouvert n'a été rendu public et il demeure impossible de déterminer quelles informations et données seront éventuellement diffusées, ou comment les informations et les données seront diffusées dans le cadre de la divulgation et de la divulgation proactive actuelles de l'information. Il n'existe toujours aucune preuve ou information sur les formats d'information et de données à publier. Beaucoup des démarches paraissent se faire au sein du gouvernement, ce qui permet de croire que cet engagement pourrait éventuellement se concrétiser. À l'heure actuelle, pourtant, il n'a pas abouti à un changement visible pour les Canadiens hors du gouvernement.

Responsabilisation du public : Inchangé

Comme c'est le cas pour l'accès à l'information, le caractère incomplet de cet engagement rend difficile de trouver des preuves concrètes de l'amélioration de la responsabilité publique à l'heure actuelle.

À L'AVENIR?

Certaines parties de cet engagement ont été reportées au prochain plan d'action. L'engagement 3 du plan d'action, Développer et améliorer les données ouvertes, fait à nouveau mention l'élaboration de plans de mise en œuvre du gouvernement ouvert. Il va aussi plus loin et mentionne la diffusion de nouvelles données et de nouveaux inventaires de données, allant au-delà des simples plans de mise en œuvre. Entre autres choses, le nouveau plan s'engage à « Dresser et publier des inventaires ministériels de données fédérales, comme l'exige la Directive sur le gouvernement ouvert, pour appuyer la collaboration avec le public sur la définition des priorités quant à la diffusion de données ouvertes ».³

¹ Politique sur la gestion de l'information, <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-eng.aspx?id=12742>

² Correspondance personnelle avec le chercheur du MEI, 12 septembre 2016

³ Troisième Plan biennal du Canada au Partenariat pour un gouvernement ouvert 2016 - 2018, http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf

2 | DONNÉES OUVERTES (★)

Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada collaborera avec les provinces, les territoires et les municipalités afin d'éliminer les obstacles à des services de données ouvertes intégrés à l'échelle pancanadienne grâce à la mise en place de principes, de normes et de licences communs à tous les ordres de gouvernements.

Comme annoncé lors du sommet annuel du PGO en octobre 2013, la stratégie pancanadienne « Données ouvertes au Canada » permettra d'éliminer les obstacles juridiques actuels à la réalisation du plein potentiel des données ouvertes au Canada. En harmonisant et en intégrant la diversité des activités de données ouvertes qui sont exercées à tous les ordres de gouvernements au Canada, nous allons faciliter l'instauration d'une « approche infaillible » en ce qui concerne les données du gouvernement ouvert, quel que soit le gouvernement qui en est le propriétaire.

C'est une perspective difficile étant donné que le Canada est une fédération décentralisée dans laquelle les programmes et les services gouvernementaux recoupent plusieurs administrations. La santé, les transports et l'agriculture ne sont que quelques exemples d'activités gouvernementales qui ont des incidences sur les administrations municipales, provinciales, territoriales et fédérale.

Nos consultations auprès des citoyens et des organisations de la société civile ont permis de réaffirmer combien il est important que les utilisateurs soient en mesure de combiner les données provenant de plusieurs administrations, malgré tous les obstacles qui se dressent sur le chemin. Parmi ces obstacles, mentionnons la propriété des données, les obstacles à la recherche et à la découverte, les licences, le catalogage et les différences importantes entre les administrations en ce qui concerne la capacité. Dans le cadre de notre engagement d'ouverture des données au Canada, nous allons surmonter ces obstacles de front.

Le travail connexe à ces activités sera dirigé par un comité directeur national sur les données ouvertes du Canada constitué de représentants de tous les ordres de gouvernements. En définitive, les intervenants auront accès comme jamais auparavant à des données ouvertes complètes de partout au Canada pour stimuler l'innovation, augmenter la productivité et, enfin, améliorer la vie des Canadiens.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- Établir un ensemble de **principes communs s'appliquant aux données ouvertes** devant être adoptés par les différents ordres de gouvernements au Canada.
- Faciliter l'adoption par tous les ordres de gouvernements canadiens d'une **licence de gouvernement ouvert commune** ou compatible afin de permettre la publication et la réutilisation de l'information et des données ouvertes.
- Établir ou déterminer des **normes communes de données ouvertes** (p. ex., métadonnées, formats de données) qui cadrent avec les normes internationales et doivent être adoptées par tous les ordres de gouvernements, partout au Canada.
- Mettre au point, de concert avec les provinces et les municipalités, un **service de recherche fédérée de données ouvertes** afin de fournir aux utilisateurs une « approche infaillible » en ce qui concerne l'accès aux données ouvertes, de sorte que les utilisateurs puissent trouver et télécharger facilement les données, peu importe le portail de gouvernement ouvert qu'ils choisissent d'utiliser.
- **Développer** davantage et offrir une **activité nationale de création d'applications**, l'EDOC, afin de promouvoir l'accès à des données plurijuridictionnelles et la réutilisation de celles-ci en vue de mettre au point des outils et des services nouveaux et novateurs pour les Canadiens.

Responsables : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada
 Institution(s) de soutien : Provinces, Territoires et Municipalités
 Début : novembre 2014

Clôture : 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS FIN DU MANDAT		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
❖2. En général			X		X			X				X			X				X		
2.1. Principes communs s'appliquant aux données ouvertes				X	X							X			X						
2.2. Licence de gouvernement ouvert commune		X			X							X			X						
2.3. Normes communes de données ouvertes		X			X							X		X							
2.4. Service de recherche fédéral de données ouvertes				X	X			X				X		X							
2.5. Développer une activité nationale de création d'applications			X		X			X			X					X					

Note de rédaction : Il s'agit d'un engagement phare, car il est mesurable, manifestement pertinent pour les valeurs du PGO tel que décrit, d'impact potentiel transformateur, et a été substantiellement ou complètement mis en œuvre.

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

L'objectif de cet engagement est de faciliter la récupération par les citoyens canadiens de données à divers niveaux de gouvernement au Canada en développant un service pancanadien de données ouvertes à travers l'élaboration de principes, de normes et de licences communs à tous les niveaux de gouvernement. En outre, un service fédéral de recherche de données ouvertes serait mis en place pour fournir aux utilisateurs

une approche « aucune fausse route » pour accéder aux données ouvertes afin qu'ils puissent facilement récupérer des données, et ce, quel que soit le portail de données ouvertes utilisé. Afin de favoriser l'accès et la réutilisation des données multijuridictionnelles, l'engagement comprenait également l'expansion et la prestation de l'EDOC, l'Expérience des données ouvertes canadienne, qui est un appathon national.¹ Lors de l'événement, les participants ont été encouragés à « masquer des ensembles de données fédérales et à inclure des données provinciales, territoriales et municipales lors de la création d'applications ». Avant cet engagement, la majorité des municipalités, des provinces, des territoires et du gouvernement fédéral utilisaient une gamme de normes, de principes et de licences de données ouvertes, et les utilisateurs devaient connaître quel niveau de gouvernement hébergeait les données afin de récupérer ce qu'ils recherchaient.

STATUT

Mi-parcours : Substantiel

La première année du plan a permis de terminer un travail de fond qui serait nécessaire pour que l'engagement soit pleinement terminé. Un sondage sur les meilleures pratiques, les défis et les opportunités a été réalisé avec les provinces et les territoires, un exercice de cartographie des métadonnées a été mené à bien avec cinq provinces pour servir de fondement à la rédaction de normes communes, et des directives pour mettre en œuvre la Licence de gouvernement ouvert ont été publiées afin de faciliter son adoption. L'appathon EDOC a été terminé et s'est déroulé du 20 au 22 février 2015. Toutefois, le service fédéral de recherche de données ouvertes n'a pas été établi.

Fin de mandat : Substantiel

Le gouvernement considère que la Charte des données ouvertes qui a été annoncée en mai 2015 est représentative des principes communs de données devant être utilisés par les gouvernements du Canada.² À ce titre, la phase clé 2.1 relative à l'établissement de principes communs de données a été achevée. Le Gouvernement du Canada a joué un rôle important dans l'élaboration de la Charte.

Peu de choses ont changé à propos de la licence commune de gouvernement ouvert entre le rapport de mi-parcours et le rapport de fin de mandat. Les provinces actives de données ouvertes et certaines municipalités ont adopté des licences qui sont compatibles avec la Licence de gouvernement ouvert.³ Cependant, il reste encore beaucoup à faire pour fournir un soutien et des conseils aux autorités qui envisagent l'adoption d'un régime d'octroi de licences compatibles avec la Licence de gouvernement ouvert.

Aucun progrès notable n'a été réalisé au cours de la deuxième année du cycle du plan d'action pour la norme commune de données ouvertes et le service fédéral de recherche de données ouvertes.

Le développement de l'appathon national a été terminé au cours de la première année du cycle du plan d'action et est traité en détail dans le rapport de mi-parcours.⁴

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

Accès à l'information : Négligeable

Cet engagement a eu un effet négligeable sur l'ouverture du gouvernement. Il en a résulté des discussions et des travaux entre le gouvernement fédéral et les autres niveaux de gouvernement en ce qui concerne les principes communs de données ouvertes, les licences, les normes et les services de recherche. Ce sont là des avancées nécessaires et importantes, mais il reste encore du travail à faire pour que cet engagement soit pleinement mis en œuvre.

À L'AVENIR?

Les troisième et quatrième étapes clés, les plus restreintes en ce qui a trait à l'achèvement, ont été reportées au troisième plan d'action. Ces étapes sont reflétées dans l'engagement 16 : « Aligner les données ouvertes sur l'ensemble du Canada » du troisième plan d'action. Les étapes clés de cet engagement comprennent :

- Favoriser l'adoption de principes communs de données ouvertes qui soient conformes à la Charte internationale des données ouvertes par tous les paliers de gouvernement.
- Élaborer une liste d'ensembles de données prioritaires et de grande valeur pour publication en collaboration avec les principales autorités afin de faciliter la comparaison des données entre les gouvernements
- Lancer un service de recherche de données ouvertes en ligne, fédéral et multijuridictionnelles en partenariat avec une ou plusieurs provinces et territoires pour permettre aux Canadiens de rechercher et d'accéder aux données de toutes les autorités, quelle que soit leur origine.
- Organiser un sommet national Données Ouvertes Canada en 2017 afin de réunir les responsables fédéraux, provinciaux/territoriaux et municipaux afin de collaborer à l'établissement d'un programme national d'harmonisation et d'amélioration de la diffusion de données ouvertes dans tout le pays.

¹EDOC 2015, <http://open.canada.ca/en/canadian-open-data-experience-code>

²Charte des données ouvertes, <http://opendatacharter.net>

³Gouvernement ouvert à travers le Canada, http://ouvert.canada.ca/fr/cartes/donnees-ouvertes-au-canada?_ga=1.14756598.1705124065.1448712857

⁴Rapport d'étape du Canada 2014-2015 : http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15_English_Final_0.pdf

3 | OPEN DATA EXCHANGE DU CANADA

Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada mettra en place un institut des données ouvertes afin d'appuyer la collaboration avec le secteur privé, la société civile, le milieu universitaire et les autres ordres de gouvernements, afin de favoriser la commercialisation des données ouvertes.

Le mouvement mondial de la technologie et des médias sociaux produit d'énormes quantités d'informations. Le fait de tirer parti de ces données présente une possibilité de développement économique de 1,3 milliard de dollars en Amérique du Nord seulement (Rapport McKinsey : Open Data – Unlocking Innovation and Performance with Liquid Information, en anglais seulement). Ce type de possibilité incite les institutions du secteur public au Canada, à tous les niveaux, à lancer des initiatives de données ouvertes. En réaction aux débouchés commerciaux considérables que représentent les données ouvertes, le gouvernement du Canada a annoncé un investissement de 3 millions de dollars sur trois ans pour lancer un nouvel institut des données ouvertes.

S'ils recueillent une grande partie des données dans le monde, les gouvernements ne les partagent pas toujours selon des modalités permettant au public de les découvrir, de les utiliser et les comprendre facilement. De nos jours, les citoyens s'attendent à pouvoir accéder à l'information et aux services par voie électronique au moment et selon les modalités de leur choix. La création d'une économie de l'information a incité le gouvernement à publier de grandes quantités de données publiques, mais il reste des défis réels à l'accès à ces données d'une manière qui peut générer de l'information, des idées et des services qui profiteraient véritablement à la société.

L'institut collaborera avec le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les universités pour aider à réaliser le plein potentiel des données ouvertes pour le bénéfice économique et social du Canada. L'institut réunira tous les éléments requis pour soutenir la mise en place d'un écosystème de données ouvertes durable et axé sur le marché dont le succès sera mesuré par des résultats de commercialisation comme la création d'emplois, d'entreprises et de richesse.

Selon la vision derrière l'institut, la création d'une plateforme et de boîtes à outils visant à aider les acteurs commerciaux à utiliser les données disponibles donnerait lieu au lancement de nouveaux produits et de nouvelles entreprises afin de répondre aux besoins du marché, permettrait de s'attaquer à certaines questions sociales en vue d'améliorer la qualité de vie des Canadiens et, par-dessus tout, créerait des emplois.

L'institut élaborera les normes de l'industrie pour les données ouvertes, créera un marché national au sein duquel la commercialisation des données ouvertes pourra s'épanouir, et appuiera une collectivité pancanadienne d'innovation en matière de données ouvertes qui favorisera l'incubation de la prochaine génération d'entreprises axées sur les données. Grâce à l'institut, les Canadiens seront en mesure de constater les avantages économiques mesurables des données ouvertes sous la forme de la création d'emplois, de l'investissement dans des entreprises axées sur les données et de la mise en place d'un centre national de commercialisation des données ouvertes.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- *Mettre sur pied un institut des données ouvertes au Canada, un marché national qui comprend une collectivité en ligne pour ceux qui commercialisent des données ouvertes. L'institut, avec la collaboration des gouvernements, d'organisations de la société civile et du secteur privé, fera ce qui suit :*
- *Développer de nouveaux outils et de nouvelles applications pour accéder aux données gouvernementales et les traiter.*

- Mettre en place un cadre de données ouvertes, y compris la définition des normes de l'industrie pour présenter et fournir l'accès à des données ouvertes dans des secteurs clés.
- Consulter les champions de l'industrie au sujet du développement de projets de démonstration en vue de la commercialisation de données ouvertes dans des secteurs prioritaires.
- Lancer un programme national de sensibilisation incluant des activités, des ateliers, des « appathons » et des concours pour étudiants à l'échelle nationale.
- Incuber de nouvelles entreprises axées sur les données.

Responsables : Agence fédérale de développement économique pour le sud de l'Ontario

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : novembre 2014

Clôture : 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
															FIN DU MANDAT						
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
			X		X			X			X				X			X			
															X						

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

Cet engagement vise à créer un Institut des données ouvertes pour appuyer la collaboration avec le secteur privé, la société civile, les universités et les autres paliers de gouvernement afin de promouvoir la commercialisation des données ouvertes. L'Institut serait un endroit où les entreprises iraient lorsqu'elles seraient intéressées à comprendre, concevoir et déployer des produits et des services axés sur les données ouvertes. L'Institut serait un lieu pour le développement collaboratif de nouveaux outils et applications afin de consulter et de manipuler des données gouvernementales, pour établir un cadre pour les normes de données ouvertes et pour consulter les champions de l'industrie quant au développement de projets pilotes pour la commercialisation de données ouvertes dans les secteurs prioritaires. Il lancerait un programme national de sensibilisation et incuberait de nouvelles entreprises axées sur les données.

STATUT

Mi-parcours : Substantiel

L'Institut des données ouvertes a été lancé en mai 2015. L'institution-chef de file de l'engagement a annoncé que 3 millions de dollars canadiens seraient fournis à Communitech Corporation pour créer l'Institut. Au moment du rapport de mi-parcours, l'Institut en était à ses balbutiements et prévoyait son premier projet pilote prévu pour

novembre 2015. Les personnes interrogées pour le rapport de mi-parcours ont indiqué que les livrables de l'Institut devraient être achevés d'ici mars 2018, mettant la date d'achèvement prévue de cet engagement hors des délais couverts par le deuxième plan d'action national.

Fin de mandat : Substantiel

Le chercheur du MEI avait initialement indiqué dans le rapport de mi-parcours que cet engagement était « substantiellement complet ». Les fonctionnaires de l'agence responsable de cet engagement n'ont pas pu fournir au chercheur du MEI un suivi dans les délais établis permettant à son inclusion dans le présent rapport.¹ Cela dit, il y a quelques preuves des progrès réalisés au cours de la période d'évaluation. L'Institut a annoncé en mars 2016 qu'il prévoyait de rejoindre le Réseau mondial des données ouvertes². Pendant la deuxième année du plan d'action, les entreprises ont été surveillées et des données ont été recueillies pour le projet.³ Étant donné qu'il n'y a aucune preuve de réalisation concrète ni intégrale de cet engagement, il reste catégorisé comme étant « substantiellement » complet.

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

Accès à l'information : Inchangé

Il n'existe pas de preuve suffisante selon laquelle l'Institut a entraîné une amélioration fondamentale ou un effet négatif au niveau de l'ouverture du gouvernement. Les résultats des efforts déployés pour mettre en place l'Institut restent à voir.

À L'AVENIR?

Cet engagement a été reporté au troisième plan d'action. L'engagement 15 du nouveau plan d'action est intitulé « Stimuler l'innovation grâce à l'Institut des données ouvertes du Canada ». Les étapes clés couvrent celles qui se trouvent dans le deuxième plan d'action et comprennent :

- Réaliser un plan global de 150 entreprises canadiennes qui se servent de données ouvertes pour lancer de nouveaux produits et services, créer des entreprises commerciales et sans but lucratif, optimiser leurs processus d'affaires, mener des recherches ou prendre des décisions fondées sur des données.
- Lancer une plateforme en ligne à l'adresse www.opendata500.com/ca afin de présenter l'Open Data 150 du Canada.
- Établir un réseau national d'utilisateurs de données ouvertes au sein de l'industrie pour collaborer à l'élaboration de normes et de pratiques à l'appui de la commercialisation des données.
- Collaborer avec l'industrie privée sur trois projets pilotes pour illustrer le potentiel de commercialisation des données ouvertes dans les secteurs prioritaires.
- Lancer 15 entreprises axées sur les données d'ici juin 2018.⁴

¹Correspondance personnelle avec le chercheur du MEI, le 6 septembre 2016

²ODX, « ODX rejoint le Réseau mondial des données ouvertes avec le projet canadien Données ouvertes 150 », <http://codx.ca/odx-joins-open-data-global-network-with-canadas-open-data-150-project/>

³ODX, « OD150 : En premier » <http://codx.ca/od150-first-out-of-the-gate/>

⁴Troisième Plan biennal du Canada au Partenariat pour un gouvernement ouvert 2016 - 2018, http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf

4 | DONNÉES OUVERTES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada travaillera de concert avec les pays en développement à exploiter le potentiel des données ouvertes pour améliorer la reddition de comptes, créer de nouvelles solutions pour la prestation des services publics, et créer de nouveaux débouchés économiques partout dans le monde.

Les données ouvertes recèlent un énorme potentiel pour améliorer les efforts de développement partout dans le monde. En tant que coprésident du Groupe de travail du PGO sur les données ouvertes, le Canada s'est engagé à renforcer un mouvement véritablement mondial de données ouvertes, et à trouver des moyens d'utiliser la collaboration et la technologie pour renforcer la démocratie et la prospérité. Comme indiqué dans la Stratégie quadriennale du PGO (2015-2018), les plans d'action nationaux visent à fournir un cadre d'organisation pour la mise en place d'un réseau international. Le PGO constitue à bien des égards une plateforme mondiale pour se connecter, habilitier et appuyer la réforme du gouvernement ouvert dans l'ensemble des pays membres.

Au cours des dernières années, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) du Canada a appuyé dans des pays en développement des initiatives visant une meilleure utilisation des données ouvertes pour le développement, en mettant sur pied un réseau mondial de partenaires autour de l'Initiative des données ouvertes pour le développement (OD4D). L'initiative OD4D vise à appuyer les efforts mondiaux et régionaux déployés par les gouvernements, les organisations de la société civile et les entrepreneurs qui misent sur les données ouvertes pour atteindre des résultats en développement et enrichir le partage international de solutions et de pratiques exemplaires en matière de données ouvertes.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- *Renforcer les capacités des initiatives de données ouvertes en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Afrique et en Asie, et établir des partenariats importants avec le mouvement des données ouvertes au Canada :*
 - *Aider les pays en développement à planifier et à exécuter leurs initiatives nationales relatives aux données ouvertes;*
 - *Élaborer à l'échelle internationale des normes de données et des réseaux axés sur les solutions qui peuvent favoriser l'innovation sociale et économique;*
 - *Mesurer et évaluer la relation entre les initiatives de données ouvertes et le développement socioéconomique, en éclairant la qualité et la portée des initiatives futures de données ouvertes.*
- *Accueillir en 2015 une conférence internationale sur les données ouvertes qui réunira des experts de partout dans le monde pour partager connaissances et expérience afin de raffermir la collaboration internationale dans le dossier du gouvernement ouvert.*

Responsables : Centre de recherches pour le développement international (CRDI)

Institution de soutien : Aucune

Début : Novembre 2014

Clôture : 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS FIN DU MANDAT		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
4. En général			X		X						X				X				X		
4.1. Initiatives de données ouvertes en Amérique latine, les Caraïbes, l'Afrique et l'Asie		X			X						X				X						
4.2. Accueillir en 2015 une conférence internationale sur les données ouvertes				X	X					X						X					

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

Cet engagement vise à soutenir les efforts mondiaux et régionaux des gouvernements, des organisations de la société civile et des entrepreneurs qui exploitent les données ouvertes pour atteindre des résultats de développement et soutenir le partage international des meilleures pratiques et des solutions liées aux données ouvertes. Plus précisément, l'engagement est axé sur le soutien des initiatives de données ouvertes en Amérique latine, dans les Caraïbes, en Afrique et en Asie. Pour rassembler les gens, l'engagement comprend l'organisation de la Conférence internationale sur les données ouvertes de 2015. Cet engagement s'appuie sur les travaux du Centre de recherches pour le développement international du Canada dans le domaine des données ouvertes, tout en élargissant sa portée géographique.

STATUT

Mi-parcours : Substantiel

Des progrès importants ont été réalisés dans la réalisation de cet engagement lors de l'examen de mi-parcours du plan d'action national. La Conférence internationale sur les données ouvertes a eu lieu et comprenait plus de 200 orateurs et plus de 1 000 participants. Des réseaux de données ouvertes pour le développement ont été établis en Amérique latine et dans les Caraïbes et des ateliers de planification ont été organisés pour établir des réseaux similaires en Asie et en Afrique.

Fin de mandat : Terminé

Le Réseau de données ouvertes pour le développement (OD4D) s'est élargi au cours du deuxième plan d'action.¹

Les centres de données ouvertes sont actuellement opérationnels en Amérique latine, en Europe de l'Est et en Asie centrale, de même que dans les Caraïbes. Il s'agit notamment de : l'Initiative latino-américaine de données ouvertes², des Données ouvertes en Europe de l'Est et en Asie centrale³, du *Caribbean Open Institute*⁴, et du *Open Data Lab Jakarta*.⁵ Le réseau OD4D est hébergé par le CRDI, l'institution responsable de cet engagement. Le Réseau « organise le travail en suivant les orientations d'un Comité de donateurs et en consultant un groupe de partenaires dédiés à la mise en œuvre qui sont des experts en matière de questions de données ouvertes dans le monde ». ⁶ Il est financé par le CRDI, le gouvernement du Canada, la Banque mondiale et le Ministère britannique du Développement international.

Alors que le gouvernement a noté que les plans pour un Centre africain de données ouvertes ont été ralentis en raison de la capacité limitée des partenaires, un centre sera lancé plus tard en 2016 et un appui technique a été fourni dans les pays africains, y compris le Burkina Faso et la Tanzanie. Un tel soutien a également été fourni au Pérou et en Jamaïque.

Outre les initiatives régionales, le réseau OD4D a également participé à des activités visant à soutenir l'élaboration de normes internationales de données, ainsi que la mesure et l'évaluation d'initiatives de données ouvertes. Il s'agit entre autres de : soutenir le lancement de la troisième édition du Baromètre des données ouvertes⁷, et la mise au point de la Carte des incidences sur les données ouvertes.⁸

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

Accès à l'information : Négligeable

La réalisation de cet engagement particulier fournit une gamme de soutiens et d'infrastructures qui pourraient être utilisés pour améliorer l'ouverture au sein des régions en question. Il met également en évidence l'adhésion du Canada à la Déclaration du gouvernement ouvert, qui fait spécifiquement référence à l'engagement international et au soutien de la gouvernance mondiale ouverte.⁹

Compte tenu de l'importance du réseau OD4D, la catégorisation de la variable « Cela a-t-il ouvert le gouvernement » nécessite une explication détaillée. La catégorisation et l'analyse du rapport de fin de mandat se basent surtout sur la mesure dans laquelle l'ouverture est renforcée au Canada. Selon cette perspective limitée, l'engagement a peut-être fini par ouvrir le gouvernement de façon négligeable. On reconnaît que cette évaluation variera dans les pays et régions où les activités du réseau OD4D se réalisent. Des études ont indiqué que le réseau OD4D peut renforcer la connaissance des données ouvertes, les meilleures pratiques, l'engagement et l'échange entre pairs entre autres choses.¹⁰ Ceci suggérerait que les activités soutenues par cet engagement ont peut-être ouvert le gouvernement dans une plus grande mesure au sein des régions soutenues par cet engagement qu'au Canada plus généralement. L'évaluation de ces régions ne fait pas l'objet du présent rapport dont la portée étroite rend difficile l'évaluation de l'importance des contributions faites par cet engagement. Selon les fonctionnaires, une évaluation indépendante du réseau OD4D est prévue pour mai 2017.

À L'AVENIR?

Bien que cet engagement n'ait pas été reporté sous la même forme que dans le deuxième plan d'action, certains éléments en sont reflétés dans le troisième plan d'action. Engagement 18 : Soutenir les initiatives d'ouverture et de transparence dans le monde, est codirigé par le CRDI. Entre autres choses, l'engagement vise à :

- Fournir une formation et un apprentissage par les pairs à au moins 500 chefs de file de données ouvertes au gouvernement et à la société civile des pays en développement.
- Fournir un soutien technique à au moins 10 pays en développement en améliorant la qualité et l'ambition de leurs politiques en matière de données ouvertes.

- Évaluer comment les activités de renforcement des capacités affectent les communautés.
- Collaborer avec les organisations internationales et les partenaires des pays en développement pour mettre en œuvre des projets innovants de données ouvertes ayant un impact sur la lutte contre la corruption, la gouvernance locale, la santé et l'éducation.¹¹

¹Données ouvertes pour le développement, <http://od4d.net>

²Iniciativa Latinoamericana por los Datos Abiertos, <http://datosabiertos.org>

³Données ouvertes en Europe et en Asie centrale, <http://www.odecanet.org>

⁴The Caribbean Open Institute, <http://www.caribbeanopeninstitute.org>

⁵Données ouvertes pour le développement, <http://od4d.net>

⁶Troisième Plan biennal du Canada au Partenariat pour un gouvernement ouvert 2016 - 2018, http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf

⁷Baromètre des données ouvertes <http://opendatabarometer.org/barometer/>

⁸The Centre for Open Data Enterprise, <http://www.opendataenterprise.org/map.html>

⁹Déclaration du gouvernement ouvert, <http://www.opengovpartnership.org/about/open-government-declaration>

¹⁰Exploration des effets émergents dans les pays en développement, <http://webfoundation.org/docs/2016/07/ODDC1-Followup-Evaluation-Final-Version.pdf>

¹¹Troisième Plan biennal du Canada au Partenariat pour un gouvernement ouvert 2016 - 2018, http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf

5 | ENGAGEMENT FONDAMENTAL RELATIF AUX DONNÉES OUVERTES

Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada continuera à libérer le potentiel des données ouvertes au moyen d'une série de projets novateurs et tournés vers l'avenir qui orienteront la progression du gouvernement dans le domaine des données ouvertes et accorderont la priorité à l'accès facile aux données fédérales de grande valeur.

Ayant lancé son portail de nouvelle génération pour les données ouvertes du gouvernement fédéral et publié la licence de gouvernement ouvert dans le cadre du premier plan d'action du Canada, le gouvernement du Canada est maintenant déterminé à continuer de relever la barre de manière à assurer des services de données ouvertes de haute qualité pour les Canadiens.

Grâce à ses initiatives de données ouvertes exécutées à ce jour, le gouvernement du Canada offre aux Canadiens un accès à des données actuelles, complètes et à forte valeur ajoutée dans des formats ouverts et réutilisables. Plus de 40 ministères et organismes offrent déjà plus de 200 000 jeux de données variés, de la météo aux périodes d'attente aux frontières, en passant par les rappels de produits, et par la vaste collection de cartes et de données géospatiales du Canada. Pour l'avenir, nous allons accélérer la publication des données de grande valeur, et continuer de renforcer et d'améliorer nos plateformes et services de données ouvertes. En orientant la publication proactive de données ouvertes, nous allons accroître la transparence du gouvernement, stimuler l'innovation et maximiser les possibilités de réutilisation des données fédérales par les Canadiens.

En 2014, la première EDOC a été organisée à titre de projet pilote afin de mettre au défi les innovateurs de partout au pays de tester leur talent et de libérer les données disponibles par l'entremise de donnees.gc.ca. Du 28 février au 2 mars, plus de 900 participants ont couru contre la montre pour coder une application de données ouvertes dans le cadre du plus grand « appathon » de l'histoire du pays. Au cours des deux prochaines années, dans le cadre du Plan d'action 2.0, le gouvernement du Canada collaborera avec les partenaires, les autres ordres de gouvernements et le secteur privé au développement de cette activité phare afin d'engager davantage d'utilisateurs de données ouvertes dans l'ensemble du pays à promouvoir la disponibilité et le potentiel de réutilisation des données ouvertes du gouvernement fédéral.

En outre, nous allons poursuivre nos efforts en vue d'accroître la transparence de l'aide au développement international du Canada au moyen des données ouvertes, lesquelles contribuent à une plus grande efficacité de l'aide et accroissent la capacité des citoyens des pays partenaires de tenir leurs gouvernements responsables des projets de développement.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- Continuer à établir les priorités et à **élargir la publication des données ouvertes** des ministères et organismes fédéraux au moyen d'une seule licence de gouvernement ouvert.
- Mener des **consultations publiques** auprès des Canadiens et des organisations de la société civile pour appuyer l'établissement des priorités en matière de diffusion de **données ouvertes**.

- **Lancer un nouveau portail de gouvernement ouvert** à l'échelle du gouvernement (ouvert.canada.ca) muni d'un éventail élargi des services de données ouvertes :
 - collectivités interactives thématiques de données ouvertes (p. ex., santé et sécurité) et amélioration de la fonctionnalité de consultation et des forums en ligne;
 - répertoire des services de données ouvertes offerts dans l'ensemble du Canada;
 - élargissement de la gamme d'outils de développeurs à l'appui de la réutilisation des données du gouvernement fédéral;
 - amélioration de la découverte de données;
 - normalisation des procédures de publication, des formats et des métadonnées.
- **Développer et exécuter l'EDOC** sous forme de principal concours national de données ouvertes visant à stimuler l'innovation créative et ambitieuse au Canada :
 - intensifier la promotion des activités de l'EDOC;
 - développer l'utilisation de plateformes régionales afin d'accroître la participation dans toutes les régions du Canada;
 - créer des sous-thèmes afin de se concentrer sur le développement d'applications ayant trait aux défis quotidiens auxquels sont confrontés les Canadiens.
- **Consolider** la gestion des **données géospatiales** fédérales du gouvernement du Canada pour rendre cette information plus accessible et réutilisable dans les sites Web fédéraux du gouvernement ouvert.
- **Élargir l'adoption de la norme de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA)** au sein du gouvernement du Canada et encourager d'autres acteurs canadiens à publier leurs propres données, en particulier les organisations de la société civile.

Responsables : Secrétariat du Conseil du trésor

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : novembre 2014

Clôture : 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS FIN DU MANDAT		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
5. En général			X		X	X	X	X			X				X					X	
5.1. Élargir la publication des données ouvertes		X			X						X			X							
5.2. Mener des consultations publiques sur les données ouvertes		X				X				X				X							
5.3. Lancer un nouveau portail de gouvernement ouvert				X	X			X			X					X					
5.4. Développer et exécuter l'EDOC			X			X		X		X						X					
5.5. Consolider la gestion des données géospatiales			X		X			X			X				X						
5.6. Élargir l'adoption de la norme de l'IITA		X			X		X				X				X						
																X					

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

Cet engagement est d'une portée très large et comprend plusieurs étapes qui visent à améliorer l'accès à des services de données ouvertes de grande qualité pour les Canadiens. Cela comprend l'élargissement de la diffusion de données ouvertes dans l'ensemble du gouvernement fédéral en vertu d'une seule licence de gouvernement ouvert, la tenue de consultations sur les données ouvertes auprès des Canadiens afin de mieux comprendre les ensembles de données auxquels ils souhaiteraient accéder, le lancement d'un nouveau portail de gouvernement ouvert avec des services de données élargis, et l'expansion et la livraison de l'EDOC, le concours national de données ouvertes. En outre, l'engagement comprend la consolidation de la gestion et l'amélioration de l'accessibilité des données géospatiales fédérales, et l'élargissement de l'adoption de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IITA).

STATUT

Mi-parcours : Substantiel

Les troisième et quatrième étapes clés ont été achevées au cours de la première année de mise en œuvre du plan d'action et sont examinées en détail dans le rapport de mi-parcours. Des progrès considérables ont été réalisés lors des cinquième et sixième étapes clés. Des processus de libération de données, une norme de métadonnées harmonisée et un inventaire des données avaient été achevés avant le lancement d'une nouvelle plateforme géospatiale fédérale. En ce qui concerne la phase clé sur l'IITA, le ministère des Finances du Canada et le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) ont commencé à publier de manière conforme à la norme partir d'avril 2015. Plus de 500 ensembles de données ont été ajoutés au portail de données ouvertes en tant que pas vers l'expansion de la diffusion de données, décrite dans la première étape clé. Trois petites consultations limitées ont été menées relativement à la deuxième étape clé. Vous trouverez de plus amples détails dans le Rapport d'étape du MEI du Canada de 2014-15.¹

Fin de mandat : Substantiel

Aucun progrès apparent n'a été observé au cours des première et deuxième étapes clés de la deuxième année du plan d'action. Tout comme le rapport de mi-parcours, l'auto-évaluation de fin de mandat du gouvernement² a indiqué des progrès identiques sur le nombre d'ensembles de données ajoutés au portail de données ouvertes. Selon l'auto-évaluation du gouvernement au moment de la mi-parcours : « Depuis le 1er juillet 2014, plus de 500 nouvelles bases de données provenant de 24 institutions fédérales ont été ajoutées au portail des données ouvertes du gouvernement du Canada aux termes de la licence du gouvernement ouvert – Canada. »³ Et selon l'auto-évaluation de fin de mandat du gouvernement : « Depuis le 1er juillet 2014, plus de 500 nouveaux jeux de données ont été ajoutés au Portail de données ouvertes du gouvernement du Canada de plus de 56 institutions fédérales en vertu de la Licence du gouvernement ouvert – Canada. »⁴ Alors que le nombre d'agences fédérales a augmenté selon le rapport de fin de mandat du gouvernement, la diffusion mondiale des ensembles de données reste stagnante selon les évaluations du gouvernement lui-même. La catégorisation de cet engagement dans la table ci-dessus reste donc inchangée.

En ce qui concerne le deuxième engagement, le Gouvernement du Canada a rédigé un guide de priorisation reposé sur un exercice de consultation ayant lieu à la Conférence internationale des données ouvertes de 2015. Comme l'a souligné le rapport de mi-parcours du MEI, cet exercice de consultation avait posé problème. De plus, les usagers sont capables de « proposer un ensemble de données » sur le site Web ouvert.canada.ca. Alors que des questions continuent à se poser sur la qualité des exercices de consultation achevés, la phase clé a été quand même catégorisée comme étant complète.

Or, les cinquième et sixième étapes clés ont été achevées. La plateforme géospatiale fédérale a été lancée le 14 juin 2016. Les données géospatiales sont mises à la disposition du public en passant par le Portail de cartes ouvertes du gouvernement.⁵

Aucun autre ministère ou organisme n'a adopté la norme de l'IITA au cours de la deuxième année du plan d'action, mais les trois qui l'ont adoptée représentent plus de 90 % de l'aide publique au développement du Canada. Le Canada s'est positionné pour promouvoir l'adoption de la norme de l'IITA en assumant la présidence du conseil d'administration de l'IITA, dirigeant l'Assemblée des 29 et 30 juin 2016.⁶

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

Accès à l'information : Important

Un nouveau portail de gouvernement ouvert a été lancé pour remplacer l'ancien portail de données ouvertes. Il s'agissait là d'une étape importante dans le remaniement de la description du gouvernement ouvert au Canada, car elle met l'accent sur le gouvernement ouvert plus largement et non pas simplement sur les données ouvertes, comme c'était le cas avec l'ancien portail. Le nouveau site Web offre de plus amples renseignements sur les données ouvertes à travers le Canada et des outils et des conseils pour ceux qui veulent en savoir plus sur les données ouvertes et sur la façon de travailler de concert avec elles. De cette façon, l'accès à l'information a été amélioré. Cela inclut à la fois le flux de nouvelles informations, mais aussi la découverte d'informations qui peuvent déjà avoir été dans le domaine public.

De même, le Portail de cartes ouvertes du site open.canada.ca offre aux utilisateurs la possibilité de trouver et d'utiliser des données à l'aide d'une interface cartographique.

Bien que du travail reste à faire, cet engagement a contribué à l'ouverture du gouvernement, en général. Plus de 500 nouveaux ensembles de données ont été ajoutés au portail de données ouvertes en vertu de la Licence de gouvernement ouvert. Comme noté dans le rapport d'étape, il existe des préoccupations concernant le manque de diversité dans les ensembles de données disponibles et la publication en temps voulu des ensembles de données. La mise en œuvre de la norme de l'IITA reste faible en dehors du gouvernement. Comme il a été noté dans le rapport de mi-parcours, le gouvernement pourrait être plus actif afin d'encourager les acteurs non gouvernementaux à publier leurs propres données selon la norme, y compris les entreprises privées. Le nouveau rôle du Canada dans la structure de gouvernance de l'IITA pourrait fournir de tels encouragements.

Participation civique : Négligeable

D'autres travaux sont également nécessaires lorsqu'il s'agit de consultations publiques. Comme l'indiquait le rapport de mi-parcours, les consultations publiques sur les données ouvertes étaient limitées. Aucune autre consultation n'a eu lieu au cours de la deuxième année de mise en œuvre du plan d'action. La capacité de « proposer un ensemble de données » en passant par le site Web ouvert.canada.ca est une fonctionnalité utile, mais elle n'appartient pas à la catégorie de la participation civique.

La participation du public a été améliorée avec la réussite de l'appathon EDOC. L'événement de 2015 a attiré environ 1300 participants de différentes régions du pays et a donné lieu à 125 soumissions. Cet événement a contribué à attirer l'attention sur les données du gouvernement ouvert et a incité le public à travailler avec les données. Bien que cela soit utile, c'est une participation à court terme plutôt qu'une participation soutenue. De plus, la participation était quelque peu réduite au travail avec les ensembles de données existants.

Responsabilisation du public : Important

L'adoption de la norme de l'IITA dans la grande majorité des ministères fournissant de l'aide au développement se prête à la fourniture d'informations susceptibles d'accroître la responsabilité. Les informations sur l'aide provenant des ministères participants sont publiées sous forme XML, conformément à la norme de l'IITA, et sont liées au Registre de l'IITA.⁷ Des informations sur les dépenses d'aide sont nécessaires pour tenir compte

des dirigeants et des personnes impliquées dans les activités de développement. Cette transparence est « un élément essentiel pour permettre aux citoyens, aux gouvernements et aux donateurs de collaborer et de maximiser l'impact sur le développement ».⁸

À L'AVENIR?

La première étape clé est reportée sur le nouveau plan d'action. Le troisième objectif du nouveau plan est de « développer et améliorer les données ouvertes ». Au-delà de la phase clé liée à la mise en œuvre de la Directive sur le gouvernement ouvert, mentionnée plus haut dans ce rapport, les autres étapes de l'engagement trois sont les suivantes :

- Établir une base de référence pour le volume total de données ouvertes à publier au fil du temps et fixer des cibles ministérielles pour la publication de données communicables au cours des cinq prochaines années.
- Élaborer et perfectionner des lignes directrices pour aider les ministères et organismes fédéraux à établir des priorités pour la diffusion de données ouvertes de grande valeur et à comprendre les circonstances particulières dans lesquelles les données ne peuvent être divulguées pour des raisons de discrétion, de sécurité ou de confidentialité.
- Fournir gratuitement à Statistique Canada un accès à des données statistiques ouvertes et des informations de grande qualité, dans des formats lisibles par machine sous la forme d'une licence ouverte et accessibles sur open.canada.ca :
- Améliorer l'accès des Canadiens aux données et aux renseignements divulgués de façon proactive par les ministères et les organismes au moyen d'un outil de recherche en ligne unique et commun.
- Adopter la Charte internationale des données ouvertes et mettre en œuvre les exigences de la Charte.⁹

La phase clé liée aux données géospatiales fédérales est également reportée sous la forme de l'engagement 13 : Augmenter la disponibilité et la convivialité des données géospatiales. Ici, le gouvernement s'est engagé à :

- Améliorer l'accès aux données géospatiales ouvertes grâce à l'expansion des cartes ouvertes.
- Élaborer des données géospatiales et des normes de service Web.
- Développer des applications géospatiales.¹⁰

¹ Rapport disponible ici http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15_English_Final_0.pdf

² <http://ouvert.canada.ca/fr/engagement-du-plan-daction-5-engagement-du-plan-daction-fondamental-relatif-aux-donnees>

³ <http://open.canada.ca/en/commitment/05-open-data-core-commitment>

⁴ <http://ouvert.canada.ca/fr/engagement-du-plan-daction-5-engagement-du-plan-daction-fondamental-relatif-aux-donnees>

⁵ <http://open.canada.ca/en/open-maps>

⁶ <http://www.aidtransparency.net/governance/governing-board>

⁷ <https://www.iatiregistry.org>

⁸ <http://www.aidtransparency.net/about/why-iat>

⁹ Troisième Plan biennal du Canada au Partenariat pour un gouvernement ouvert 2016 - 2018, http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf

¹⁰ Troisième Plan biennal du Canada au Partenariat pour un gouvernement ouvert 2016 - 2018, http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf

6 | SCIENCE OUVERTE (★)

Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada maximisera l'accès à la recherche scientifique financée par le gouvernement fédéral afin de favoriser une collaboration et un dialogue accrus avec la collectivité scientifique, le secteur privé et le public.

Le gouvernement du Canada effectue des investissements importants dans la recherche scientifique. En conséquence, le Canada est devenu un chef de file mondial dans un certain nombre de domaines importants de la recherche scientifique, et il continue d'appuyer la recherche de pointe menée par certains des meilleurs esprits scientifiques du monde. Améliorer l'accès du public aux données et aux informations des recherches scientifiques financées par le gouvernement pourrait accroître l'innovation et la découverte dans l'ensemble de la collectivité scientifique.

Le 12 juin 2013, l'honorable Gary Goodyear, ministre d'État aux Sciences et à la Technologie, a signé, au nom du gouvernement du Canada, la Déclaration des ministres des Sciences du G8 prévoyant l'engagement de promouvoir les politiques visant à augmenter l'accès aux résultats des recherches subventionnées par l'État afin de stimuler la découverte scientifique, de favoriser une meilleure collaboration internationale et une meilleure coordination de la recherche, ainsi que de renforcer l'engagement de la société et d'appuyer la prospérité économique. En conséquence, le gouvernement du Canada établira une approche pangouvernementale en matière de science ouverte afin d'élargir l'accès aux publications et aux données scientifiques financées par le gouvernement fédéral.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- Élaborer et publier un **plan de mise en œuvre pangouvernementale de la science ouverte** qui énonce des activités et des étapes importantes, notamment :
 - Mener des consultations publiques sur la mise en œuvre de la science ouverte;
 - Lancement du libre accès aux publications et aux données issues d'activités scientifiques financées par le gouvernement fédéral;
 - Élaborer et adopter des politiques, des lignes directrices et des outils d'aide à la gestion efficace des données scientifiques;
 - Favoriser l'adoption de normes de science ouverte au Canada.
- Créer un **service en ligne à guichet unique pour la recherche des publications** et des données issues des activités scientifiques fédérales.
- Mettre au point des **répertoires de données scientifiques** fédérales, et lancer la publication publique des données.
- Publier et tenir à jour une **liste en ligne consolidée d'articles** remontant à 2012 qui ont été préparés par des scientifiques du gouvernement du Canada et qui ont été revus par des pairs.

Responsables : Environnement Canada, Industrie Canada

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : novembre 2014

Clôture : 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS FIN DU MANDAT		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
6. En général			X		X	X		X				X		X					X		
6.1. Plan de mise en œuvre de la science ouverte			X		X	X						X			X						
6.2. Service à guichet unique pour la recherche des publications			X		X			X			X			X							
6.3. Répertoire de données scientifiques			X		X			X			X			X		X					
6.4. Liste consolidée d'articles			X		X			X		X				X		X					

Note de rédaction : Il s'agit d'un engagement phare, car il est mesurable, manifestement pertinent pour les valeurs du PGO tel que décrit, d'impact potentiel transformateur, et a été substantiellement ou complètement mis en œuvre.

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

L'objectif de cet engagement est d'améliorer l'accès à l'information et aux données scientifiques qui sont soit développées par le gouvernement, soit soutenues par ce dernier.

STATUT

Mi-parcours : Limité

Cet engagement était en retard au moment de l'établissement du rapport de mi-parcours. Le plan de mise en œuvre de la science ouverte exigeait des éclaircissements qui retardaient son approbation. Cet engagement est quelque peu différent des autres engagements contenus dans le plan d'action en ce sens que toutes les étapes clés découlent de la première. Cela signifie que l'approbation tardive du plan de mise en œuvre de la science ouverte a eu un effet domino sur les autres étapes, cause du retard.

Fin de mandat : Substantiel

Le plan de mise en œuvre de la science ouverte a été approuvé le 24 septembre 2015. La deuxième étape n'a cependant pas été terminée. Selon les documents fournis par le gouvernement canadien au chercheur du MEI, le site Web open.canada.ca existant est utilisé comme principal mécanisme de recherche.

Le Gouvernement a élaboré quatre documents d'orientation vers la réalisation de la troisième étape. Ces documents comprennent : « La divulgation des données associées aux publications », « La réalisation d'un inventaire de données », « Métadonnées pour les données scientifiques » et « Gestion des données et plans de gestion des données ». La nécessité pour les ministères et organismes d'adhérer à la Directive sur le gouvernement ouvert et d'établir des plans et des inventaires gouvernementaux ouverts contribue à soutenir l'objectif de cette étape importante. Cependant, les inventaires et la publication ultérieure de données publiques n'ont pas été achevés.

Tel que l'indiquait le rapport de mi-parcours, certaines listes ministérielles de citations ont été publiées sous forme de données ouvertes sur le site open.canada.ca.

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

Accès à l'information : Négligeable

À ce stade précoce de la science ouverte, on peut dire que l'effet sur l'ouverture est négligeable au mieux, principalement parce que seules certaines listes de citations ministérielles ont été publiées. Cela ne signifie pas que l'engagement ne présente pas de potentiel de changement plus profond, mais que ce changement n'a pas encore été observé, en partie en raison de l'achèvement limité de l'engagement à la fin du deuxième cycle du plan d'action. Il convient de noter que la publication des listes a mené à une collaboration interdépartementale substantielle qui, bien qu'elle ne soit pas forcément apparente aux citoyens, contribue à des progrès futurs.

La recherche de publication à guichet unique ne s'est pas concrétisée d'une manière qui est évidente pour les utilisateurs et la liste des articles revus par les pairs est également fusionnée avec la fonctionnalité du site open.canada.ca. Il n'existe pas de page facilement identifiable sur le site pour accéder aux informations et données référencées dans cet engagement.

Participation civique : Inchangé

Les consultations relatives à la science ouverte étaient essentiellement internes au gouvernement. Selon les informations fournies au chercheur du MEI, des consultations internes ont eu lieu en décembre 2015 et au début de 2016 afin d'affiner les orientations prises afin de respecter l'engagement. Étant donné que ces consultations relevaient du gouvernement, elles ont servi à réunir des ministères et des organismes fédéraux à vocation scientifique, ce qui est important en soi, mais qui n'a pas donné lieu à une participation importante du public.

À L'AVENIR?

Cet engagement a été reporté au troisième plan d'action. Il est reflété dans l'Engagement 14 : Accroître l'ouverture des activités scientifiques fédérales (Sciences ouvertes). Les étapes clés de cet engagement comprennent :

- Créer un poste de Conseiller scientifique en chef chargé de veiller à ce que la science gouvernementale soit pleinement accessible au public, que les scientifiques puissent parler librement de leur travail et que les analyses scientifiques soient prises en compte lorsque le gouvernement prend des décisions.
- Accroître la disponibilité publique des données et des publications produites par les activités fédérales en sciences et technologie (S & T).
- Accroître la participation des Canadiens aux activités fédérales en S & T.

- Élaborer des mesures pour suivre les progrès réalisés par le gouvernement fédéral dans le domaine des activités scientifiques ouvertes.
- Élaborer et mettre en œuvre une politique d'accès libre pour la recherche scientifique financée par des subventions et des contributions.
- Travailler à l'élaboration de politiques sur la gestion des données numériques pour la recherche financée par les conseils subventionnaires.¹

¹Troisième Plan biennal du Canada au Partenariat pour un gouvernement ouvert 2016 - 2018, http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf

7 | DÉCLARATION OBLIGATOIRE POUR LE SECTEUR EXTRACTIF (★)

Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada inscrira dans la loi, pour le secteur de l'extraction, des normes de déclaration qui exigeront la déclaration de certains paiements aux gouvernements liés au développement commercial des ressources minières, du pétrole et du gaz.

En tant que pays riche en ressources naturelles, le Canada comprend la nécessité d'assurer la transparence et la responsabilisation dans le développement des ressources, au pays comme à l'étranger. Le développement responsable attire les investissements, contribue à l'amélioration de la réputation des industries du Canada et renforce ses partenariats internationaux.

En 2013, les dirigeants du G8 ont signalé que de nombreux pays en développement recelaient un énorme potentiel de croissance économique sur la base d'abondantes réserves de ressources naturelles. Le gouvernement du Canada s'acquitte de son engagement international consistant à établir d'ici 2015 des normes de déclaration obligatoires pour le secteur de l'extraction, et il contribue à relever les normes mondiales de transparence, de manière à accroître la responsabilisation dans le secteur et à réduire la corruption ainsi que d'autres activités illicites.

Le gouvernement du Canada établira pour le secteur de l'extraction des normes exigeant que les entités de ce secteur déclarent certains paiements versés aux gouvernements au Canada. Les entités du secteur de l'extraction doivent souvent verser ces paiements pour couvrir les frais de licence, de location et d'accès, les redevances et autres frais. Grâce à l'imposition de normes sur l'établissement de rapports, les Canadiens pourront savoir comment les dépenses de ces entreprises sont engagées, ce qui appuiera la transparence et la responsabilisation sociale, et permettra de lutter contre la corruption.

En créant un environnement de déclaration ouverte assorti d'une information claire et compréhensible mise à la disposition du public, il sera possible d'accroître la transparence et la responsabilisation en matière de développement des ressources dans les industries extractives partout au Canada.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- Adopter de **nouvelles dispositions législatives** pour faire en sorte que les entités menant des activités d'extraction mettent en place des normes redditionnelles obligatoires et présentent des rapports annuels sur les paiements à tous les ordres de gouvernement, au pays et ailleurs.
- Assurer la **mobilisation des parties prenantes** à l'égard de l'établissement et de la mise en œuvre de ces normes de déclaration obligatoire.
- Obliger les **entités du secteur de l'extraction à publier des données** sur les paiements qu'elles versent aux gouvernements au Canada et ailleurs dans le monde.

Responsables : Ressources Naturelles Canada

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : novembre 2014

Clôture : 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
7. En général				X	X	X						X			X					X	
7.1. Nouvelles dispositions législatives				X	X							X				X					
7.2. Mobilisation des parties prenantes		X				X				X					X						
7.3. Obliger les entités du secteur de l'extraction à publier des données sur les paiements				X	X							X			X						

Note de rédaction : Il s'agit d'un engagement phare, car il est mesurable, manifestement pertinent pour les valeurs du PGO tel que décrit, d'impact potentiel transformateur, et a été substantiellement ou complètement mis en œuvre.

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

Cet engagement vise à établir une législation fondée sur l'engagement des parties prenantes, afin d'améliorer les normes de déclaration pour l'industrie extractive. Aux termes de la loi, les entités extractives seraient tenues de publier des données sur les paiements qu'elles versent aux gouvernements au Canada et dans le monde.

STATUT

Mi-parcours : Substantiel

La première étape clé a été atteinte au cours de la première année du deuxième cycle du plan d'action. La Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif a été sanctionnée le 16 décembre 2014 et est entrée en vigueur le 1er juin 2015. Les activités d'engagement mentionnées dans la deuxième étape clé étaient en cours au moment du rapport de mi-parcours. La troisième étape a été remplie par l'adoption de la nouvelle loi, qui oblige les entreprises extractives à publier des données annuellement dans les 150 jours à compter de la fin de leur exercice, à l'exception des gouvernements autochtones, qui sont soumis à un report de deux ans.

Fin de mandat : Substantiel

Ressources naturelles Canada a consulté les provinces, l'industrie et les intervenants de la société civile afin de réaliser la deuxième étape clé et d'élaborer des outils de mise en œuvre pour appuyer l'application de la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif. Ces consultations ont été utilisées pour élaborer des lignes directrices et des spécifications de rapports techniques publiées en ligne le 1er mars 2016.¹ Des séances de participation ont eu lieu dans 11 villes et ont réuni 70 représentants de l'industrie, plus de 20 représentants de la société civile et plus de 40 gouvernements autochtones et organisations autochtones nationales.² Le gouvernement du Canada a publié un document intitulé « Ce que nous avons entendu » sur la base de ces activités d'engagement.³

Selon le gouvernement, des activités de mobilisation sont en cours afin d'assurer le respect de la nouvelle loi et mieux comprendre l'impact de la loi sur des collectivités précises.

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

Accès à l'information : Important

La Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif (LMTSE) est entrée en vigueur le 1er juin 2015. La loi établit un cadre de transparence dans le secteur extractif qui conduira à la circulation de nouvelles informations découlant des nouvelles lignes directrices énoncées dans celle-ci. Les exigences en matière de rapports s'appliquent aux entreprises qui sont inscrites à la cote d'une bourse au Canada, ou qui en détiennent des titres. Ou encore une entreprise qui détient un établissement au Canada, fait des affaires au Canada ou possède des actifs au Canada. Les entreprises doivent également satisfaire à deux des trois seuils minimums suivants (« critères liés à la taille ») au cours de l'un de leurs deux exercices les plus récents : 1) avoir au moins 20 millions de dollars canadiens en actifs, 2) avoir généré au moins 40 millions de dollars canadiens en revenus, et 3) employer en moyenne au moins 250 employés.⁴

Bien que la nouvelle législation et les rapports exigent des rapports qui favorisent une plus grande transparence, les acteurs de la société civile interrogés pour le rapport de mi-parcours voulaient voir le gouvernement aller plus loin en mettant en œuvre l'initiative pour la Transparence dans les industries extractives (ITIE) : « Même si le gouvernement du Canada a appuyé l'ITIE, il ne met pas en œuvre la norme. La mise en œuvre de la norme favoriserait, entre autres, l'engagement des citoyens, ainsi que la simplification et l'amélioration de la capacité des intervenants à trouver de l'information sur le secteur extractif ». Dans le cadre de l'ITIE, il y a « un dépôt centralisé où les dossiers peuvent être rapidement téléchargés et comparés. » Compte tenu de la situation actuelle découlant de l'engagement existant, en revanche, la « conformité » du Canada implique que chaque entreprise conserve ses propres dossiers « quelque part », et exigera que toute personne intéressée à réellement comprendre ce qui se passe afin de traquer chacun d'eux individuellement.⁵

Il convient cependant de noter que RNC dispose d'un dépôt centralisé avec des liens aux rapports. Conformément à la LMTSE, ces rapports sont présentés à RNC et sont ainsi disponibles sur le site Web www.rncan.gc.ca/ESTMA.

Participation civique : Important

Le Gouvernement du Canada s'est entretenu avec un certain nombre d'intervenants, dont les provinces, le secteur extractif et la société civile, dans le but d'élaborer une boîte à outils d'instruments de mise en œuvre fournissant des directives et des spécifications techniques en matière de la transparence dans les industries extractives.⁶ Cet engagement a été porté par les Ressources naturelles du Canada même avant le passage de la LMTSE. Selon le Gouvernement, la conformité d'engagement multipartite est en cours et devrait se poursuivre dans les premières années de mise en œuvre.

Il a suivi de bonnes pratiques d'engagement en publiant les commentaires reçus, ainsi qu'un document intitulé « Ce que nous avons entendu » qui synthétise les commentaires fournis au cours de ses activités d'engagement.

À L'AVENIR?

Cet engagement a été reporté au troisième plan d'action et peut être trouvé en prenant connaissance de l'Engagement 17 : Mettre en œuvre la Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif. Les étapes clés de l'engagement 17 comprennent :

- Entreprendre des activités de rayonnement avec les entités déclarantes pour assurer la sensibilisation et la compréhension des processus de publication de leurs rapports sur la base d'un modèle et d'un format cohérents.
- Améliorer l'accès du public aux rapports publiés grâce à une fenêtre en ligne commune.
- Rechercher un alignement plus large de la LMTSE avec d'autres administrations au Canada et dans le monde.⁷

¹Loi sur les mesures de transparence dans le secteur extractif, <http://www.nrcan.gc.ca/mining-materials/estma/18180>

²Résumé des séances <http://open.canada.ca/en/consultations/mandatory-reporting-standards-for-extractive-sector-what-we-heard>

³Résumé des séances <http://open.canada.ca/en/consultations/mandatory-reporting-standards-for-extractive-sector-what-we-heard>

⁴Ressources naturelles Canada, <http://www.nrcan.gc.ca/mining-materials/estma/18802#A2>

⁵Rapport d'étape du Canada 2014-2015, http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/1.Canada14-15_English_Final_0.pdf

⁶Document d'orientation pour consultation, https://www.nrcan.gc.ca/sites/www.nrcan.gc.ca/files/pdf/estma/ESTMA_Guidance_e.pdf

⁷Troisième Plan biennal du Canada au Partenariat pour un gouvernement ouvert 2016 - 2018, http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/Canada_AP3.pdf

8 | PROCESSUS OUVERT DE PASSATION DE MARCHÉS

Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada coordonnera l'accès à guichet unique à un large éventail d'information sur la passation de marchés ouverts dans tous les ministères fédéraux.

Le gouvernement fédéral consacre chaque année des millions de dollars à la passation de marchés, et les Canadiens ont besoin de comprendre comment cet argent est dépensé et ce qu'ils obtiennent en retour. L'accès à cette information est essentiel pour assurer la reddition de compte à l'égard de l'intendance des deniers publics. En outre, les parties aux marchés de l'État doivent comprendre que la communication ouverte et proactive des données sur la passation de marchés est l'une des conditions à observer pour traiter avec le gouvernement du Canada.

Le gouvernement du Canada a fait preuve de leadership mondial dans ce domaine grâce à son solide régime de divulgation des données sur les marchés. Depuis 2004, les ministères et organismes fédéraux sont tenus de divulguer de manière proactive dans leurs sites Web l'information sur les marchés supérieurs à 10 000 \$. En outre, le site Web achatsetventes.gc.ca du gouvernement du Canada, qui renferme les données sur la passation de marchés, a eu une influence sur la conception de la norme de données sur les marchés ouverts de l'Open Contracting Partnership (OCP). Le Canada appuie les mesures prises par l'OCP pour renforcer l'ouverture et la transparence du processus de passation de marchés au sein de la collectivité internationale par la mise en place de principes mondiaux en matière de marchés ouverts.

En améliorant la divulgation des données sur les marchés, le gouvernement du Canada renforcera l'ouverture et la transparence de ses processus d'approvisionnement et permettra aux Canadiens d'en apprendre davantage sur la façon dont les deniers publics sont dépensés.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- **Diffuser des données sur tous les marchés** de plus de 10 000 \$ à partir d'une base de données publique à la fois centralisée et lisible par machine.
- **Augmenter** le niveau de **détails divulgués** sur les marchés de l'État d'une valeur supérieure à 10 000 \$.
- **Guider les ministères et les organismes fédéraux** afin d'accroître l'uniformité en matière de marchés ouverts.
- **Mettre à l'essai l'Open Contracting Data Standard – 0.3.3** à partir du site achatsetventes.gc.ca pour les marchés fédéraux attribués par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Responsables : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : novembre 2014

Clôture : 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS FIN DU MANDAT		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
8. En général			X		X		X	X				X			X				X		
8.1. Diffuser des données sur tous les marchés			X		X	X						X			X						
8.2. Augmenter le niveau de détails divulgués			X		X			X			X			X							
8.3. Guider les ministères			X		X			X			X			X							
8.4. Open Contracting data standard - Mise à l'essai			X		X			X		X				X							

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

L'objectif de cet engagement est d'améliorer la transparence des pratiques d'approvisionnement au sein du gouvernement du Canada.

STATUT

Mi-parcours : Substantiel

Une nouvelle fonction « Recherche de contrats gouvernementaux » a été intégrée et lancée avec le nouveau portail ouvert.canada.ca en novembre 2014, et le gouvernement avait commencé à planifier la réalisation de la deuxième étape clé en vertu de cet engagement visant à définir la portée et l'échéancier, dans le but d'obtenir des renseignements plus détaillés sur les contrats publics de plus de 10 000 \$. La Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts avait été appliquée à titre de projet pilote à un ministère gouvernemental - Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

Fin de mandat : Substantiel

Des progrès ont été réalisés en ce qui concerne l'augmentation des détails sur la divulgation, avec un calendrier du 31 décembre 2016 fixé comme date pour le niveau de détail plus élevé divulgué sur les contrats de plus de 10 000 \$. Selon la documentation fournie au chercheur du MEI en vue de la préparation de ce rapport, « Des lignes

directrices ont été rédigées et des présentations ont été faites aux ministères et aux organismes » afin de réaliser la troisième étape clé. Bien qu'il s'agisse là d'un pas en avant, il reste à faire passer l'orientation de la version préliminaire à la forme définitive et le gouvernement a souligné qu'il faudrait continuer à offrir des « conseils et une formation périodiques ». Aucun changement n'a été observé dans le cas de la quatrième étape clé, et la mise à jour fournie au chercheur du MEI par le gouvernement était identique à la fois à mi-parcours et à la fin du mandat.

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

Accès à l'information : Négligeable

Cet engagement fournit aux utilisateurs la possibilité de télécharger et de travailler avec des informations sur la passation de marchés à l'aide de la Licence de gouvernement ouvert. Cependant, il est réputé « négligeable », car les acteurs de la société civile ont noté, lors de la période de commentaires publics pour le rapport de mi-parcours, qu'il pourrait être difficile pour certains de travailler avec le schéma JSON actuellement utilisé.¹ Toutefois, cela dit, il s'agit du format recommandé établi par la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts.

Responsabilisation du public : Négligeable

Le gouvernement a une politique de divulgation proactive pour les contrats de plus de 10 000 \$ qui précède le deuxième plan d'action national. Dans un document remis au chercheur du MEI, le gouvernement a indiqué qu'il augmenterait le niveau de détail fourni quant à ces contrats. Ce niveau de détail plus élevé sera appliqué aux contrats attribués après le 31 décembre 2016. Étant donné que cela n'a pas encore été appliqué, il est difficile de déterminer dans quelle mesure cet engagement a « ouvert le gouvernement ». Cependant, la fonctionnalité de recherche de contrats gouvernementaux ajoutée au portail ouvert.canada.ca facilite la récupération des renseignements contractuels existants, ce qui améliore la responsabilisation.

À L'AVENIR?

L'engagement 9 du nouveau plan d'action national est d'améliorer l'information sur les dépenses publiques et l'approvisionnement. Parmi les étapes clés qui visent à améliorer l'information sur les dépenses publiques de façon plus générale, deux étapes clés se rapportent spécifiquement à l'approvisionnement :

- Projet pilote de mise à jour du site achatsetventes.gc.ca afin de consigner tous les détails des contrats (en plus des attributions), les modifications de contrats et la résiliation finale des contrats.
- Participer à une étude de cas pour partager les meilleures pratiques du projet pilote de Services publics et Approvisionnement Canada de la Norme relative aux données sur la passation de marchés ouverts sur achatsetventes.gc.ca.²

¹Résumé des commentaires du public : http://www.opengovpartnership.org/sites/default/files/IRM_Canada_PubComms.pdf

²Gouvernement du Canada, Troisième Plan d'Action National, <http://open.canada.ca/en/content/third-biennial-plan-open-government-partnership>

9 | INFORMATION OUVERTE SUR LES BUDGETS ET LES DÉPENSES

Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada publiera de l'information et des données plus vastes sur les dépenses fédérales pour aider les Canadiens à comprendre l'utilisation des fonds publics et à tenir le gouvernement responsable à cet égard.

La façon dont les deniers publics sont utilisés représente l'un des aspects les plus importants que les Canadiens désirent connaître de leur gouvernement. Le processus budgétaire et les dépenses peuvent être ambigus pour les citoyens, et il revient au gouvernement de n'épargner aucun effort pour veiller à ce que les contribuables comprennent comment leur argent est dépensé.

Le Canada a démontré un leadership clair en fournissant aux Canadiens l'accès à l'information sur les dépenses du gouvernement. Depuis 2003, afin de permettre aux Canadiens et au Parlement de mieux surveiller les activités du gouvernement et des fonctionnaires, les ministères et les organismes fédéraux divulguent de façon proactive dans leurs sites Web les informations concernant les opérations gouvernementales (p. ex., marchés, frais de voyage et d'accueil). Actuellement, l'information divulguée de façon proactive demeure fragmentée, puisqu'elle est publiée dans plus d'une centaine de sites Web ministériels. En vertu de notre nouveau plan d'action, les Canadiens auront accès à un guichet unique pour rechercher et comparer cette information dans l'ensemble du gouvernement.

Afin de veiller à ce que les Canadiens disposent de l'information dont ils ont besoin en matière de finances et de dépenses publiques, nous fournirons des outils en ligne améliorés qui brossent un portrait clair des dépenses financières des organisations fédérales. Ces outils proposeront des visualisations innovatrices des données, des infographies interactives et des rapports publics publiés sous forme de documents interactifs. Grâce à ces outils, les Canadiens seront en mesure de suivre les dépenses des ministères et des organismes du gouvernement au fil du temps, et pourront plus efficacement comparer les dépenses dans l'ensemble des ministères.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- Lancer un **nouveau service en ligne interactif** permettant aux Canadiens d'examiner et de consulter les **dépenses fédérales** ventilées par ministère, et de comparer les dépenses dans tous les ministères. Les consultations seront menées auprès des Canadiens pour vérifier et garantir l'efficacité de ce nouveau service en ligne.
- Fournir un **accès à guichet unique** pour la recherche de l'information communiquée **de manière proactive** par les ministères et organismes (p. ex., frais de voyage et d'accueil, marchés, subventions et contributions).
- Normaliser les procédures pour la publication d'informations obligatoires divulguées de manière proactive par les ministères et organismes fédéraux.
- Prendre des mesures pour veiller à ce que toutes les **données** contenues dans les graphiques et tableaux du **budget de 2015** soient disponibles en format lisible par machine, afin d'en faciliter l'analyse par les citoyens et les parlementaires.

Responsables : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : novembre 2014

Clôture : 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	FIN DU MANDAT		Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
															Substantiel	Terminé					
9. En général				X	X		X	X		X					X				X		
9.1. Nouveau service en ligne permettant d'examiner les dépenses fédérales				X	X		X	X			X				X						
9.2. Portail de divulgation proactif				X	X		X	X		X				X							
9.3. Données sur le Budget 2015				X	X		X	X		X						X					

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

L'objectif de cet engagement est d'accroître la transparence et la responsabilisation en fournissant aux Canadiens des renseignements et des données supplémentaires sur les pratiques en matière de dépenses du gouvernement fédéral.

STATUT

Mi-parcours : Substantiel

Comme précisé dans le rapport de mi-parcours, un nouvel outil en ligne - l'Infobase du Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) - pour visualiser les dépenses fédérales a été lancé en avril 2015. Il s'agit « d'une base de données en ligne qui fournit des renseignements financiers et humains sur les opérations gouvernementales. » La première phase du portail de communication proactive, la deuxième étape de l'engagement, a été lancée en novembre 2014 sous la forme du service de Recherche de contrats publics détaillé en vertu de l'Engagement 8 de ce deuxième plan d'action sur le Processus ouvert de passation de marchés (vous référer à l'engagement précédent). La troisième étape clé était terminée.

Fin de mandat : Substantiel

La première étape clé est terminée. Comme il a été précisé dans le rapport de mi-parcours, l'Infobase du SCT est un service établi pour l'étude et la visualisation des dépenses gouvernementales. Le service a été amélioré pour inclure une gamme d'options permettant aux utilisateurs de consulter et d'explorer les informations financières. Ils peuvent visualiser des infographies, rechercher des informations par département et créer un tableau de bord qui fournit des informations en utilisant une gamme de visuels différents. La deuxième étape clé est encore limitée en matière d'achèvement et a été intégrée dans le plan d'action suivant.

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

Accès à l'information : Négligeable

L'Infobase du SCT ne fournit pas un flux de nouvelles informations, mais elle reconditionnera les informations existantes et les fournira aux utilisateurs de façon beaucoup plus visuelle, ce qui aidera les utilisateurs à mieux comprendre et comparer les dépenses gouvernementales. Bien qu'une grande partie des données fournies sur l'Infobase du SCT soit disponible pour le téléchargement à l'aide des données ouvertes, elle n'est pas, tel que l'indiquait le rapport de mi-parcours, dans un format ouvert sur la page Infobase du SCT en soi. Fournir le format ouvert sur le site de l'Infobase du SCT plutôt qu'inciter les utilisateurs à quitter le site à la recherche de formats téléchargeables améliorerait la convivialité du nouveau service.

Le portail de divulgation proactive est trop limité pour avoir fait toute la différence dans l'ouverture du gouvernement. Il y a une question de clarté entourant le « guichet unique » mentionné dans cet engagement. À la mi-parcours, les répondants gouvernementaux avaient indiqué que le développement du service de Recherche de contrats gouvernementaux, décrit dans l'Engagement 8, offrait une plateforme qui permettait d'accéder à d'autres catégories d'information détaillées dans la politique fédérale de divulgation d'information proactive. Toutefois, le service Recherche de contrats gouvernementaux n'est pas le « guichet unique » détaillé dans l'engagement. Les renseignements fournis au chercheur du MEI à la fin du mandat indiquent également que les demandes traitées d'accès à l'information sont consultables sur le site Web open.canada.ca. Cela porte à confusion : sur quoi/où réside le « guichet unique ? »

Les données du budget fédéral 2015 ont été publiées par le gouvernement canadien. Les graphiques et les tableaux du budget fédéral 2015 sont accessibles sur le site Web open.canada.ca. Les tableaux de données peuvent être téléchargés dans les deux langues officielles (le français et l'anglais) en formats CSV ou Excel. De plus, le document du budget fédéral est disponible en français et en anglais au format PDF. Bien que cette étape clé ait seulement précisé l'information budgétaire de 2015, le gouvernement a également publié des graphiques et des tableaux du budget 2016. Cependant, aucun élément n'indique à ce jour que la société civile ou les utilisateurs de données considèrent que l'Infobase du SCT a significativement changé l'ouverture.

Responsabilisation du public : Négligeable

L'information sur le budget et les dépenses permet aux citoyens de mieux suivre l'utilisation de l'argent des contribuables. Cet engagement permet aux utilisateurs d'accéder à une partie de ces informations d'une manière très visuelle. Cela pourrait permettre d'accroître l'accessibilité et la compréhension des dépenses gouvernementales. Cependant, il est trop tôt pour que les résultats de la responsabilisation découlent de cette information; ils ne permettent uniquement que la pratique du gouvernement soit assujettie à de futures actions responsables.

À L'AVENIR?

Cet engagement, en particulier la deuxième étape clé incomplète, a été inclus dans le prochain plan d'action. L'engagement 10 du troisième plan d'action national est d'accroître la transparence entourant le budget et d'autres informations du ministère des Finances. Les étapes clés comprennent :

- À partir du budget 2017, toutes les données des graphiques et des tableaux budgétaires sont disponibles en temps quasi réel pour faciliter l'analyse des citoyens et des parlementaires.
- Publier publiquement la liste des titres des notes d'information préparée par les fonctionnaires du ministère des Finances régulièrement, afin d'être transparent sur les questions soulevées.
- Explorer les options pour accroître la transparence du processus de préconsultation du budget.¹

¹Gouvernement du Canada, Troisième Plan d'Action National, <http://open.canada.ca/en/content/third-biennial-plan-open-government-partnership>

10 | ALPHABÉTISATION NUMÉRIQUE

Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada appuiera le développement d'outils, de ressources de formation et d'autres initiatives pour aider les Canadiens à acquérir les compétences essentielles nécessaires afin de pouvoir accéder à l'information numérique et aux nouvelles technologies, les comprendre et les utiliser.

De plus en plus, les Canadiens doivent utiliser la technologie pour consulter, utiliser et créer de l'information numérique dans le cadre de leur travail et d'autres activités quotidiennes. De même, les compétences numériques sont nécessaires pour tirer pleinement parti des avantages des données, de l'information et du dialogue ouverts. La portée et l'incidence éventuelles des activités du gouvernement ouvert du Canada peuvent être considérablement accrues par des efforts visant à faire en sorte que les citoyens sachent comment utiliser les technologies qui donnent lieu à un gouvernement ouvert.

Afin de cibler ces activités de manière plus efficace, des initiatives seront menées pour mieux comprendre le lien entre compétences numériques, marché du travail et résultats sociaux. À cette fin, le gouvernement du Canada développera des outils, des ressources de formation et d'autres initiatives visant à appuyer l'acquisition par les Canadiens de compétences numériques.

Le gouvernement du Canada travaillera avec des partenaires du secteur privé, de la société civile et du milieu universitaire afin de veiller à ce que les initiatives fédérales d'alphabétisation numérique soient harmonisées avec les efforts non gouvernementaux qui sont déployés dans ce domaine.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- **Parrainer** des projets visant à mieux comprendre le lien entre **compétences numériques**, marché du travail et résultats sociaux, y compris la constitution d'un profil de compétence numérique des Canadiens, par région et par groupe démographique.
- Développer des outils en ligne, des documents de **formation**, et d'autres ressources pour permettre aux Canadiens d'évaluer et d'améliorer leurs **compétences dans le domaine du numérique**.
- **Financer** des initiatives du secteur privé et de la société civile visant à améliorer les **compétences numériques** des Canadiens (p. ex., compétences numériques des petites entreprises en milieu rural, compétences essentielles des jeunes des régions du Nord, accréditation en gestion de la technologie des affaires).

Responsables : Emploi et Développement social Canada

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : novembre 2014

Clôture : 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
10. En général		X			X			X		X				X					X		
10.1. Parrainer des programmes de compétences numériques		X			X					X				X							
10.2. Formation Éducation quant aux compétences numériques		X			X			X		X				X							
10.3. Financer les programmes de compétences numériques		X			X					X				X							

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

L'objectif de cet engagement est de soutenir le développement de ressources qui facilitent l'alphabétisation numérique. Il met l'accent sur les compétences requises pour comprendre et utiliser la technologie numérique, mais ne traite pas de la question de l'accès à la technologie elle-même.

STATUT

Mi-parcours : Limité

Au moment du rapport de mi-parcours, cet engagement était limité dans son achèvement. L'agence- chef de file - Emploi et Développement social Canada (EDSC) - travaillait sur sept rapports basés sur une série de thèmes identifiés dans le Programme pour l'évaluation internationale des compétences des adultes (PEICA) de l'Organisation de coopération et de développement économiques, mais aucun des rapports n'a été publié. L'EDSC a également soutenu le développement d'un outil d'évaluation en ligne pour l'éducation et les compétences en ligne, qui n'avait pas été publié. Des progrès ont été accomplis vers la troisième étape clé sous forme de deux projets de subventions et de contributions pour tester des modèles et des outils visant à améliorer les compétences numériques. L'un était à l'Université du Québec à Montréal (UQAM) et l'autre était mené par la Corporation au bénéfice du développement communautaire. Les deux étaient en cours lors du rapport de mi-parcours.

Fin de mandat : Substantiel

Il n'y a pas de preuves concrètes de progrès quant à la première étape clé. Le rapport du PEICA a été publié avant le début du deuxième plan d'action et les sept rapports thématiques mentionnés dans le rapport de mi-parcours n'ont pas encore été publiés. La deuxième étape clé, cependant, a été achevée. Éducation et compétences en ligne, l'outil d'évaluation en ligne élaboré avec le soutien de l'EDSC, a été publié en ligne, dans les deux langues officielles, en 2016.¹ Les deux projets financés par la troisième étape clé ont également été achevés. Le projet mené à l'UQAM a débouché sur le développement d'un jeu de formation en ligne appelé Neuro-Ludus pour aider à améliorer les techniques de traitement de l'information.² Le projet mené à la Corporation au bénéfice du développement communautaire a permis de développer des matériels de formation pour soutenir les petites et moyennes entreprises dans les régions rurales du pays. Dix petites entreprises rurales ont piloté le projet dans cinq provinces : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, le Québec, le Manitoba et l'Alberta.³

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

Accès à l'information : Négligeable

L'effet de cet engagement sur l'ouverture du gouvernement a été minime. Les rapports basés sur les résultats du PEICA ne se sont pas manifestés. Bien que l'outil Éducation et compétences en ligne soit terminé, il existe des problèmes d'accessibilité. Les utilisateurs doivent détenir un code pour utiliser l'outil. Les codes peuvent être achetés par les institutions, les organisations et les chercheurs.⁴ Le projet réalisé à l'UQAM est plus accessible. Le jeu de formation est disponible gratuitement en ligne en tant qu'applications Apple et Android. Le projet mené par la CBDC a finalement permis d'améliorer les compétences numériques des participants au projet.⁵

À L'AVENIR?

Cet engagement n'a pas été reporté sur le troisième plan d'action.

¹Éducation et compétences en ligne, <http://www.oecd.org/skills/ESonline-assessment/takethetest/>

²Rebranché pour la technologie, <http://www.rewired4technology.com>

³Compétences numériques au travail, <http://www.digitalskills.biz>

⁴Éducation et compétences : évaluation en ligne, <http://www.oecd.org/skills/ESonline-assessment/abouteducationskillsonline/>

⁵Compétences essentielles numériques en milieu de travail dans les petites entreprises rurales : Rapport final de recherche, <http://www.srdc.org/media/199928/digital-skills-report-en.pdf>

11 | ENGAGEMENT FONDAMENTAL RELATIF À L'INFORMATION OUVERTE

Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada élargira la communication proactive de l'information sur les activités, les programmes, les politiques et les services du gouvernement, ce qui rendra l'information plus facile à trouver, à consulter et à utiliser.

Les technologies numériques ont fait en sorte qu'il est facile comme jamais auparavant pour les gouvernements de créer, de réutiliser et de publier l'information. De bons services de gestion de l'information et de recherche et de découverte de nouvelle génération permettront d'améliorer sensiblement le partage de l'information gouvernementale pour la transparence et de la responsabilisation du gouvernement. Parallèlement, l'accès du public à la recherche et à l'analyse gouvernementale ouvrira la porte à la réutilisation illimitée de cette information par des moyens nouveaux et novateurs.

Tout au long des consultations publiques, les Canadiens ont exprimé leur désir de voir le gouvernement du Canada élargir ses activités d'information ouverte et faciliter l'accès à l'information publiée par le gouvernement fédéral. Le gouvernement du Canada continuera d'adopter des mesures audacieuses visant à rendre l'information gouvernementale accessible à un plus grand nombre. Ces mesures incluent une vaste gamme d'activités, y compris une gestion plus efficace des dossiers dans tous les ministères et organismes fédéraux comme fondement de la transparence et de la responsabilisation, la mise au point de nouvelles ressources publiques de gouvernement ouvert comme une nouvelle bibliothèque virtuelle en ligne permettant de préserver et d'améliorer l'accès aux documents d'archives ou historiques, et la prestation de services d'AI plus efficaces et de meilleure qualité pour les Canadiens.

La prestation d'une information ouverte contribuera à bâtir une citoyenneté plus mobilisée et mieux informée, favorisera l'élaboration de politiques plus éclairées et donnera lieu à une meilleure gestion des ressources publiques.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- **Moderniser l'administration des services d'accès à l'information et de protection des renseignements personnels (AIPRP)** au sein du gouvernement fédéral, notamment à l'aide des mesures suivantes :
 - Élargissement à d'autres ministères et organismes fédéraux des services en ligne de demande et de paiement d'AI;
 - Accès à une base de données consultable de toutes les demandes d'AI traitées, et possibilité de demander les documents publiés;
 - Publication de renseignements statistiques sur les prolongations et les consultations relatives aux demandes d'accès à l'information;
 - Élaboration de solutions et de services intergouvernementaux normalisés pour accélérer le traitement des demandes d'AIPRP et possibilité pour les Canadiens de suivre la progression de leurs demandes d'AIPRP;
 - Mise au point d'une stratégie pangouvernementale élargie de formation pour aider les fonctionnaires à comprendre et à gérer leurs responsabilités en vertu des lois régissant l'AIPRP.
- Développer et lancer une **bibliothèque virtuelle** sur le nouveau portail intergouvernemental du gouvernement ouvert (ouvert.canada.ca). Ce nouveau service fournira un accès aux publications fédérales au moyen d'un guichet en ligne consultable de publications fédérales de toutes sortes.

- Achever les consultations publiques auprès des citoyens et de la société civile à l'appui du développement du service de bibliothèque virtuelle.
- Établir une architecture Web et un système intergouvernemental pour la publication de l'information gouvernementale.
- Normaliser les métadonnées, les formats et les procédures de publication.
- Améliorer la gestion et l'accessibilité des documents gouvernementaux, et accélérer les réponses aux demandes de renseignements grâce au déploiement de **GCDocs**, une solution pangouvernementale de gestion des documents du gouvernement fédéral.
- Accroître l'accès des Canadiens aux documents fédéraux en **abolissant les restrictions à l'accès aux documents fédéraux archivés** et détenus par Bibliothèque et Archives Canada.
- Mettre au point et mettre à l'essai une plateforme en ligne unique de découverte et d'accès aux collections et aux services des **bibliothèques scientifiques** fédérales.
- Fournir un accès consolidé à l'**information réglementaire** des ministères et organismes fédéraux qui exercent des activités de réglementation.
- **Améliorer** l'accès à la totalité de l'information en ligne du Gouvernement du Canada au moyen du nouveau site ouvert.canada.ca pour l'ensemble du gouvernement :
 - Conception intuitive centrée sur l'utilisateur et fondée sur des normes Web pangouvernementales;
 - Fonction de recherche à l'échelle du gouvernement;
 - Accès plus rapide aux services et à l'information fréquemment utilisés.

Responsables : Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada, Bibliothèque et Archives Canada

Conseil national de recherches du Canada

Début : novembre 2014

Clôture : 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS FIN DU MANDAT		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
11. En général			X		X			X		X					X				X		
11.1. Moderniser les services de l'AIPRP			X		X					X					X						
11.2. Bibliothèque virtuelle				X	X					X				X							
11.3. GCDocs		X			X			X	X					X							
11.4. Accès aux documents		X			X						X				X						
11.5. Bibliothèques scientifiques			X		X					X				X							
11.6. Information réglementaire			X		X					X				X							
11.7. Améliorer les sites Web gouvernementaux		X			X			X		X					X						
															X						

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

L'objectif global de cet engagement est d'améliorer la découverte, l'accessibilité et la facilité d'utilisation des renseignements concernant les activités, les programmes, les politiques, les services et l'information fédéraux. Il vise également à élargir la diffusion proactive de l'information.

STATUT

Mi-parcours : Substantiel

Au cours de la première année du deuxième plan d'action, la demande en ligne et le paiement des demandes d'accès à l'information ont été étendus à dix autres institutions fédérales, ce qui porte le nombre total d'établissements qui utilisent le service à 31. Des résumés des demandes d'accès traitées ont été disponibles et consultables en ligne. Six modules de formation ont été élaborés en ce qui concerne l'accès à l'information. La composante « Information ouverte » du site ouvert.canada.ca servait de bibliothèque virtuelle donnant accès à plus de 170 000 ressources numériques d'information. Un sondage sur l'état de préparation a été mené à bien pour appuyer la mise en œuvre des GCDocs. Bibliothèque et Archives Canada a examiné six millions de pages pour le déclassé depuis 2014 et en avait ouvert quatre millions au cours de la première année du deuxième plan d'action. Un plan de mise en œuvre a été élaboré pour le projet pilote de la bibliothèque scientifique fédérale. Certaines discussions sur la planification se sont déroulées autour de la notion d'accès consolidé et consultable de la fonction d'information réglementaire fédérale et le site Web canada.ca a été mis à jour en décembre 2014.

Fin de mandat : Substantiel

Deux autres établissements ont été ajoutés au système de demande et de paiement en ligne au cours de la deuxième année du plan d'action, ce qui porte le nombre total d'institutions fédérales qui utilisent le service à 33. Selon la documentation fournie par le gouvernement au chercheur du MEI, il s'agit du maximum auquel le commanditaire peut apporter son soutien. Les 33 établissements participants ont reçu environ 90 % des demandes d'accès au gouvernement en 2014-2015. Aucun changement n'a été apporté au statut de la bibliothèque virtuelle ou des GCDocs, et les deux sont en cours et intégrés dans le troisième plan d'action.

Bibliothèque et Archives Canada (BAC) a poursuivi son processus d'examen en bloc. Selon des entrevues avec des membres de Bibliothèque et Archives, 4 829 285 pages ont été examinées et les restrictions à l'accès des 3 621 034 pages ont été abolies entre juillet 2015 et juillet 2016.¹ Bibliothèque et Archives a aussi préparé une ébauche de projet de « Directive sur la mise à disposition des documents du Gouvernement du Canada » en appui à son Cadre stratégique d'accès.² Cette nouvelle directive est destinée à faciliter la mise en œuvre de la directive sur le gouvernement ouvert en minimisant les restrictions juridiques et politiques qui empêchent les Canadiens d'avoir accès aux informations fédérales tenues à BAC. BAC est également engagé dans un processus de numérisation de collections d'images : 6 728 158 images ont été numérisées entre le 1er juillet 2015 et le 30 juin 2016. En outre, BAC récolte et archive régulièrement des sites gouvernementaux pour la préservation à long terme et a soumis 78 ensembles de données au portail ouvert de données d' ouvert.canada.ca.³ En tant qu'institution dont le mandat consiste à fournir de l'information, les initiatives de BAC vont au-delà de ce qui est prévu dans le deuxième plan d'action national.

La bibliothèque scientifique fédérale a connu d'importants progrès au cours de la deuxième année du plan d'action : un portail fédéral pour les bibliothèques scientifiques a été mis en œuvre par Agriculture et Agroalimentaire Canada, Santé Canada, le Conseil national de recherches et Ressources naturelles Canada, achevant ainsi le projet-pilote.⁴

Des progrès ont été enregistrés avec la sixième étape clé liée à l'accès consolidé à l'information réglementaire consultable. Selon les documents fournis par le gouvernement au chercheur du MEI, les renseignements réglementaires de tous les ministères et organismes fédéraux ont été centralisés sur un seul site.⁵ Un prototype fonctionnel du référentiel de recherche mis au point en exécution de cette étape a été créé, testé et raffiné.

Le portail de Canada.ca n'a pas connu de changement significatif au cours de la deuxième année du plan d'action. Bien que l'architecture du site soit en place et modifiée en fonction des tests de convivialité mentionnés dans le rapport de mi-parcours, il reste 88 sites ministériels qui doivent être migrés.⁶ Selon le gouvernement, la phase clé était destinée à « Améliorer l'accès à l'intégralité de l'information et des services en ligne du

Gouvernement du Canada sur le nouveau site canada.ca pour l'ensemble du gouvernement. »⁷ Étant donné le grand nombre de départements qui reste à y migrer, la phase clé est catégorisée comme substantiellement complète.

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

Accès à l'information : Négligeable

À l'exception du travail effectué par BAC, qui a abouti à l'abolition des restrictions à l'accès à un nombre important de documents, une grande partie de cet engagement a été axée sur l'amélioration de la découverte de l'information existante et non sur la facilitation du flux de nouvelles informations. À l'exception de la bibliothèque scientifique, toutes les autres initiatives liées à cet engagement sont en cours ou ne sont pas terminées à l'heure de l'évaluation. L'engagement a pris des mesures mineures, mais progressives vers l'ouverture du gouvernement.

À L'AVENIR?

Une grande partie de cet engagement a été reportée sur le troisième plan d'action. L'engagement 2 du troisième plan d'action concerne la rationalisation des demandes de renseignements personnels. Les étapes clés comprennent :

- Mettre sur pied un site Web central où les Canadiens peuvent soumettre des demandes de renseignements personnels à toute institution gouvernementale, la première phase étant prévue pour 2018.
- Mettre en œuvre une garantie de 30 jours pour les demandes de renseignements personnels, appuyée par un engagement à fournir une explication écrite au demandeur et au Commissaire à la protection de la vie privée si une demande prend plus de 30 jours à remplir.

La notion de fourniture et de préservation de l'information ouverte est également reportée et reflétée dans l'Engagement 4 du troisième plan d'action. Les étapes clés de l'engagement 4 comprennent :

- Améliorer le portail d'information ouvert sur ouvert.canada.ca pour améliorer l'accès aux publications numériques mises à disposition par le gouvernement fédéral et élaborer une stratégie pour assurer la durabilité de l'accès au fil du temps.
- Élaborer et publier des lignes directrices claires sur la préservation et la conservation du contenu numérique.
- Accroître l'accès des Canadiens aux dossiers documentant la mémoire continue du Gouvernement du Canada.
- Mettre à jour les archives en ligne de Bibliothèque et Archives Canada de la présence sur le Web du Gouvernement du Canada pour assurer l'accès à long terme des Canadiens au contenu Web du gouvernement fédéral.
- Élargir la mise en œuvre de la solution de technologie de l'information à l'échelle du gouvernement pour la gestion efficace des dossiers et documents fédéraux (GCDocs) en tant que fondement d'une transparence améliorée : déployer cette solution commune gérée par Services publics et Approvisionnement Canada (PSPC) à 125 000 fonctionnaires de tous les ministères avant juin 2018.⁸

¹Correspondance avec le chercheur du MEI, 2 septembre 2016.

²Bibliothèque et Archives, Cadre stratégique d'accès, <http://www.bac-lac.gc.ca/eng/about-us/policy/Pages/access-policy.aspx>.

³Correspondance avec le chercheur du MEI, 2 septembre 2016.

⁴Pourquoi une bibliothèque scientifique fédérale? http://www.claconference.ca/wp-content/uploads/2015/06/J7_Rethinking-Federal-Library-Services_EN_Marin-Comeau-O-Connell.pdf

⁵Politiques, règlements ou lois par ministère ou organisme, <https://www.canada.ca/en/government/policy/dept.html>

⁶Document remis au chercheur du MEI

⁷<http://ouvert.canada.ca/fr/engagement-du-plan-d'action-11-engagement-plan-action-fondamental-relatif-information-ouverte>

⁸Gouvernement du Canada, Troisième Plan d'Action National, <http://open.canada.ca/en/content/third-biennial-plan-open-government-partnership>

12 | CONSULTATION AUPRÈS DES CANADIENS

Texte de l'engagement :

Le gouvernement du Canada fournira une orientation, ainsi que des outils et des ressources de prochaine génération, afin de permettre aux ministères et organismes fédéraux de consulter plus largement les citoyens et la société civile à l'appui de l'élaboration et de l'exécution des politiques et programmes gouvernementaux.

La technologie moderne a permis aux gouvernements de se connecter plus rapidement et plus facilement avec les citoyens. Compte tenu de la diversité géographique du Canada, les ministères et organismes fédéraux sont souvent confrontés à un défi lorsque vient le temps de réaliser de vastes consultations auprès des Canadiens de divers milieux et de diverses régions du pays. Les solutions technologiques en constante évolution peuvent aider les ministères et organismes gouvernementaux à mieux consulter les citoyens et les organisations de la société civile sur un large éventail de politiques, de programmes et de questions de réglementation. Cela donnera lieu à une société plus au fait des programmes et des orientations du gouvernement, et à une amélioration de l'élaboration des politiques pour le gouvernement.

Afin de relever ce défi, le gouvernement du Canada élaborera des approches et des solutions novatrices pour permettre aux Canadiens de prendre part plus facilement aux consultations fédérales qui les intéressent. Le gouvernement élaborera aussi un ensemble de principes et de procédures visant à orienter les processus de consultation en vue de renforcer la cohérence et l'efficacité des consultations publiques à l'échelle du gouvernement. Par conséquent, les Canadiens seront mieux informés des possibilités de participer aux activités de leur gouvernement, ils seront avisés de façon constante de la tenue des consultations du gouvernement et ils auront accès à des solutions conviviales pour faire part de leurs idées sur les programmes et services fédéraux.

Livrables à être achevés entre 2014 et 2016:

- *Améliorer le site actuel « Consultation auprès des Canadiens » afin de faciliter l'accès à l'information sur les activités de consultation fédérales pour les citoyens.*
- *Mettre au point et lancer un nouveau portail intergouvernemental de consultation afin de faire connaître les possibilités de participation du public, d'organiser des consultations en ligne et de communiquer les résultats des consultations terminées.*
- *Élargir l'utilisation des médias sociaux au sein du gouvernement pour permettre aux ministères et aux programmes de communiquer avec les Canadiens de façons novatrices, et renforcer l'engagement pour des services axés sur le citoyen.*
- *Mettre en place un ensemble de principes et de normes pour les consultations publiques, de concert avec les citoyens et la société civile (p. ex., préavis et annonce des consultations, pratiques exemplaires pour la mobilisation en ligne et en personne, utilisation efficace des médias sociaux, établissement de rapports sur les résultats), y compris établir des critères d'évaluation minimaux pour les consultations.*
- *Mener des consultations ciblées sur différents thèmes du gouvernement ouvert auprès de groupes clés au Canada (p. ex., jeunes, populations autochtones).*

Responsables : Bureau du Conseil privé, Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Institution(s) de soutien : Aucune

Début : novembre 2014

Clôture : 30 juin 2016

APERÇU DES ENGAGEMENTS	SPÉCIFICITÉ				PERTINENCE AUX VALEURS DU PGO (TEL QUE RÉDIGÉ)				IMPACT POTENTIEL				AVANCEMENT		MI-PARCOURS FIN DU MANDAT		CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?				
	Aucune	Faible	Moyenne	Élevée	Accès à l'information	Participation civique	Responsabilisation du public	Technologie et innovation pour la transparence et la responsabilisation	Aucun	Mineur	Modéré	Transformateur	Pas commencé	Limité	Substantiel	Terminé	Aggravé	Inchangé	Négligeable	Important	Remarquable
12. En général			X		X	X		X			X			X				X			
12.1. Améliorer le site Consultation auprès des Canadiens		X			X	X				X						X					
12.2. Nouveau portail de consultation			X			X		X			X			X							
12.3. Élargir la portée des médias sociaux		X				X				X					X						
12.4. Principes et normes pour les consultations publiques			X			X					X			X							
12.5. Consultations sur le gouvernement ouvert		X				X				X				X							

OBJECTIF DE L'ENGAGEMENT

Le but de cet engagement est d'améliorer les outils et les ressources qui permettent une meilleure participation citoyenne.

STATUT

Mi-parcours : Limité

Le nouveau site de consultations, la phase clé numéro deux, faisait partie du premier plan d'action du Canada et n'était pas terminé. Comme indiqué dans le rapport de mi-parcours, le 21 mars 2014, une offre de sollicitation a été publiée par le gouvernement et a établi une offre à commandes pour les services aux parties prenantes/citoyens et d'engagement. Selon les entretiens à mi-parcours avec des fonctionnaires, le nouveau portail de consultation devait être lancé en juin 2016 et devait comprendre un calendrier de consultation unifié, une fonctionnalité de recherche améliorée, un service de notification et d'abonnement, ainsi que des rapports et des résultats.

En avril 2014, le Gouvernement du Canada a signé un contrat avec Hootsuite pour fournir des services de gestion

de compte de médias sociaux. Selon les renseignements fournis au chercheur du MEI par le Gouvernement du Canada, 47 institutions fédérales utilisaient les services Hootsuite dès juillet 2015. Pour le moment, un examen des principes et des pratiques exemplaires existants était en cours, dont une analyse environnementale des documents d'orientation internes et externes. L'examen servira à rédiger de nouveaux principes et les meilleures pratiques. Des fonctionnaires ont dit que le projet serait publié pour consultation publique au début de 2016 avant sa finalisation.

La dernière étape clé de la tenue de consultations ciblées a pris du retard. Les répondants gouvernementaux ont noté que certaines consultations ciblées ont été menées avec ce qu'ils ont qualifié de groupes « clés » autour d'engagements spécifiques dans le deuxième plan d'action national. Toutefois, aucune consultation n'a eu lieu entre novembre 2014 et avril 2015.

Fin de mandat : Limité

Le site Consultation auprès des Canadiens a été modifié au cours de la première année du plan d'action. Aucun progrès clairement identifiable n'a été réalisé au cours de la deuxième année du plan d'action.

Le Secrétariat du Conseil du Trésor a publié de nouvelles politiques et lignes directrices qui, entre autres choses, appuient l'utilisation des médias sociaux. La Politique sur les communications et l'identité fédérale est entrée en vigueur en mai 2016.¹ La Directive sur la gestion des communications est entrée en vigueur le même mois.²

Il n'y a pas eu de progrès clairement identifiables sur l'élaboration de principes et de normes pour la consultation publique après la première année du plan d'action. De même, rien n'indique que des

« consultations ciblées » autres que celles mentionnées dans le rapport de mi-parcours ou mentionnées dans ce rapport de fin de mandat font référence à des engagements antérieurs. Ces deux étapes sont en cours.

CELA A-T-IL OUVERT LE GOUVERNEMENT?

Accès à l'information : Inchangé

La réorganisation du site Web Consultation auprès des Canadiens plus ancien et existant au sein du site Web Canada.ca peut faciliter la possibilité pour les citoyens de découvrir et d'accéder à de l'information concernant les consultations fédérales. Toutefois, cela n'a pas permis d'obtenir de nouvelles informations.

Participation civique : Inchangé

Dans l'ensemble, l'exécution incomplète et les progrès limités accomplis sur cet engagement ne permettent pas de prouver que la participation civique a été améliorée de façon significative. La mise à disposition de nouveaux outils et de nouvelles ressources pour la consultation qui sont au cœur de l'engagement est toujours en cours – elle a été reportée sur le prochain plan d'action.

À L'AVENIR?

Cet engagement est reporté sur le troisième plan d'action national dont l'engagement 19 est de « Faire participer la société civile au gouvernement ouvert ». Les étapes clés comprennent :

- Élaborer et maintenir un mécanisme renouvelé pour un dialogue permanent et constructif entre le Gouvernement du Canada et les organisations de la société civile sur les questions du gouvernement ouvert à travers le pays.
- Entreprendre des activités d'engagement ciblées pour discuter des questions du gouvernement ouvert dans des domaines spécifiques avec les principaux acteurs de la société civile.³

En outre, l'engagement 20 du troisième plan d'action est de « Permettre le dialogue ouvert et l'élaboration de politiques ouvertes ». Les étapes clés comprennent :

- Promouvoir des principes communs pour le dialogue ouvert et les pratiques communes dans l'ensemble du Gouvernement du Canada afin de permettre l'utilisation de nouvelles méthodes de consultation et d'engagement auprès des Canadiens.
- S'engager auprès des Premières nations, les Inuits et les Métis à s'assurer que ces principes et pratiques favorisent un engagement important et reflètent les relations renouvelées entre nations, entre les Inuits et la Couronne, et entre gouvernements.
- Identifier les soutiens nécessaires (par exemple, le développement des compétences, le renouvellement des ressources, l'innovation technologique) nécessaires pour exploiter pleinement le potentiel des parties prenantes.
- Déterminer et appuyer les processus participatifs entrepris par les ministères pour partager les leçons apprises et démontrer la valeur d'inclure les intervenants et les membres du public tout au long de la conception et de la mise en œuvre des politiques, des programmes ou des services.
- Développer, mettre en œuvre la mesure et promouvoir des indicateurs pour un gouvernement ouvert afin de soutenir l'étalonnage et l'amélioration continue.

¹ Politique sur les communications et l'identité fédérale, <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-eng.aspx?id=30683>

² Directive sur la gestion des communications, <http://www.tbs-sct.gc.ca/pol/doc-eng.aspx?id=30682>

³ Gouvernement du Canada, Troisième Plan d'Action National, <http://open.canada.ca/en/content/third-biennial-plan-open-government-partnership>

NOTE MÉTHODOLOGIQUE

Ce rapport est principalement axé sur la recherche documentaire examinant les programmes, les règlements et les politiques du gouvernement, ainsi que sur une série d'entrevues et de correspondances avec de nombreuses institutions qui prennent des engagements dans le plan d'action. Il est également fondé sur un examen de l'ébauche d'autoévaluation de fin de mandat du gouvernement qui a été fournie au chercheur du MEI.



Carleton
UNIVERSITY

Mary Francoli est Professeure agrégée au département d'études en communications à l'École de journalisme et de communication de l'Université Carleton à Ottawa, au Canada. Ses recherches se concentrent sur l'impact des médias numériques sur la gouvernance, l'état et la société. Le tout est largement axé sur l'accès à l'information et sur la façon dont les nouvelles formes de participation électronique influent sur les relations entre les citoyens et le gouvernement.

Open
Government
Partnership

INDEPENDENT
REPORTING MECHANISM

Le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) vise à obtenir des engagements concrets de la part des gouvernements pour promouvoir la transparence, l'autonomisation des citoyens, lutter contre la corruption, et exploiter les nouvelles technologies pour renforcer la gouvernance. Le Système de rapports indépendants du PGO évalue le développement et la mise en œuvre de plans d'action nationaux pour favoriser le dialogue entre les parties prenantes et améliorer la responsabilisation.



Independent Reporting Mechanism
Open Government Partnership
c/o OpenGovHub
1110 Vermont Ave NW Suite 500
Washington, DC 20005

Open
Government
Partnership

